56e année—Numéro 44 MONTREAL, MARDI, 30 OCTOBRE 1883 Deux cents le numero

ABONNEMENTS

Ville - - - - $6.00 d'avance
Campagne - - $5.00 "
Etats-Unis - - $5.00 "

La Minerve

ANNONCES

Par ligne, 1re insert. - 10 cents
Insertions subsequentes, 5 cents
A LONG TERME, CONDITIONS SPECIALES

Publiée par la COMPAGNIE D'IMPRIMERIE DE LA MINERVE - - JOSEPH TASSÉ, Directeur

BULLETIN

L'armée du Salut a été expulsée de Berne par les autorités municipales.

La ligne "Anchor" a discontinué le service de ses vapeurs entre New-York et Liverpool.

M. Eddy vient d'ouvrir à Ottawa, en rapport avec ses scieries, une manufacture de boites employant 150 ouvriers.

Les négociations entre la France et la Chine sont rompues ; à moins que des puissances n'interviennent les hostilités vont être reprises et menées activement par la France.

L'Allemagne est alarmée des préparatifs de guerre que fait la Russie ; elle doit sans plus de retard demander au czar la raison de cette attitude menaçante.

Le *Freeman's Journal*, de Dublin, soutient que le gouvernement anglais a l'intention d'activer de toutes ses forces l'émigration des Irlandais au Canada à seule fin de les éloigner du Royaume-Uni.

1863 L'ANCIEN MAGASIN DE QUINCAILLERIE 1863

Patins à ressort Acme, Skeleton, etc., de toutes grandeurs, parafeux, chaudières à charbon, pelles à charbon, patins de toutes sortes, clochettes de traineaux, paillassons, nappes de table, tringles et corniches de rideaux, théières et cafetières, objets en granit de toutes sortes : un assortiment général de quincaillerie, couteaux et fourchettes de table, etc., etc.

T. B. PACY,
No 25, rue Saint Laurent.

A TRAVERS MONTREAL

LE MAIRE—Son Honneur le Maire a pris possession, hier matin, des bureaux du premier magistrat de la ville.

MUSIQUE NOUVELLE — La joli romance *Un dernier baiser*, vient d'être publiée par la maison Lavigne et Lajoie, 265 rue Notre-Dame. Prix 50 cts. Expédiée franco. 44-t

DISPARU—Jean Bte Dubois, âgé de 50 ans, demeurant rue Sainte-Marguerite, a disparu depuis dimanche.

Cet homme est épileptique et on craint qu'il ne lui soit arrivé malheur.

DECISION—Son Honneur le Recorder doit donner, aujourd'hui, sa décision dans les causes du Richelieu, Saint-Lawrence Hall et Fortin.

On sait qu'il s'agit de vente de boissons le dimanche.

FEU—Hier soir, vers neuf heures, les pompiers ont été appelés à éteindre au commencement d'incendie qui s'est déclaré chez M, J. L. Cassidy, rue Saint-Paul.

Les dégats sont insignifiants.

LES BAINS—On a tenté, samedi dernier, de transporter au bassin Wellington, les bains Papineau.

Un remorqueur, puis deux, ont été amarrés à l'établissement, dont la force de résistance plus forte que la traction a entrainé les deux remorqueurs.

Force a été de ramener les bains à quai.

On fera un nouvel essai ces jours-ci avec trois remorqueurs.

Cheval emporté

Hier, vers midi, un cheval attelé à une voiture contenant deux personnes, a pris peur tout à coup au coin des rues Craig et des Allemands et s'est emporté.

Les deux voyageurs ont été jetés à terre. La dame ne s'est fait aucun mal mais son compagnon a reçu plusieurs contusions et a eu le poignet droit démis.

Le cheval a été arrêté rue Craig.

La Cour d'Appel

Le lieutenant-gouverneur de la province de Québec en Conseil a décidé qu'il y aura deux termes supplémentaires de la Cour du Banc de la Reine (en appel) à Montréal.

Le premier terme aura lieu du 12 au 23 décembre et le second du 15 au 27 de février.

Il y a actuellement 98 causes devant la cour et il est probable que toutes ne pourront pas être entendues dans les termes supplémentaires.

Les finances de la cité

La première assemblée publique du sous-comité des finances aura lieu demain à quatre heures de l'après-midi. Les comptables adjoints aux membres du comité d'enquête ont établi la balance actuellement entre les mains de M. Robb.

L'enquête sera faite sur le comité des finances depuis le premier janvier 1883 jusqu'à la date du départ de Mussen, car il s'agira tout d'abord de déterminer la difference existant entre les sommes reçues et les dépôts en banque, ce qui nécessitera probablement aussi un examen des livres de l'exercice de 1882.

Son Honneur le maire veut que l'enquête soit publique.

L'industrie cotonnière

Il paraît certain que la filature Hudon reprendra ses travaux dans peu de temps, moins d'un mois, dit-on, et dans d'excellentes conditions.

Les directeurs ont l'intention d'avoir une agence spéciale à Montréal et de plus envoyer leurs marchandises à MM. David Morrice et Cie, comme cela se faisait autrefois.

Le chômage temporaire a été décidé sur la recommandation de M. Buchanan, de la Banque de Montréal et non à cause d'un excès de production. C'est seulement la conséquence des difficultés qu'a éprouvées la maison Morrice et Cie, et la Banque est disposée à faire des avances sur les marchandises en magasin.

La filature est dans une excellente position ; elle a en main dix mille balles de coton brut et a des ordres suffisants pour travailler dès maintenant plusieurs mois.

HOTEL-DE-VILLE

Séance du conseil

A une séance du conseil-de-ville qui a eu lieu hier après-midi, sous la présidence de Son Honneur le maire, honorable J. L. Beaudry étaient présents les échevins : Grenier, Hagar, Farrell, Tansey, Rainville, Beausoleil, J. C. Wilson, Stroud, Dubuc, Fairnlairn, Hood, Beauchamp, Laurent, Robert, Roy, Donovan, Brown, McShane, T. Wilson.

Après la lecture et l'adoption du procès-verbal de la dernière séance, on lit la requête suivante:

Au maire et aux échevins de la cité de Montréal,

Messieurs,

Considérant la hâte qu'apporte le comité d'éclairage à accorder un contrat à la vieille compagnie du gaz, dix-sept mois avant l'expiration du contrat actuel, à des prix considérés comme élevés, et considérant la grande importance d'assurer aux citoyens un gaz à un prix aussi bas que le permettra un bon intérêt sur le capital dépensé et d'assurer le confort et le bien-être aux consommateurs tant dans les maisons privées que dans les magasins et pour l'intérêt des manufacturiers, nous, citoyens soussignés, vous prions d'avoir égard dans vos délibérations, aux grands intérêts qui sont en jeu dans cette question, et de la discuter longuement afin qu'on ne reproche pas qu'elle a été faite à la hâte. De plus, nous vous prions de considérer l'influence de la concurrence et que la corporation construise des usines plutôt que d'accepter les prix de la vieille compagnie. De plus nous vous prions de rendre justice à la compagnie du gaz des Citoyens et de prendre des arrangements avec n'importe quelle compagnie du gaz, de manière à assurer aux générations futures, les bénéfices qui peuvent résulter des perfectionnements apportés à la fabrication du gaz.

Cette requête a environ trente pieds de longueur et est signée par près de deux mille noms.

Cette pétition est renvoyée au comité d'éclairage.

L'échevin Tansey dit qu'un article a paru dernièrement dans le *Star*, accusant les membres du comité de s'être vendus.

Il dit que ce journal a insulté la dignité des membres de ce comité et il nie toutes les accusations qui ont été portées contre lui.

L'échevin Rainville demande à Son Honneur le maire de répéter devant le conseil, les accusations qu'il a portées contre l'honneur et la probité des membres du comité de l'éclairage, à la dernière séance du comité des finances.

Le maire dit qu'il maintient ce qu'il a dit et qu'il en est responsable.

L'échevin Rainville dit que comme il n'était pas présent à cette séance il désirerait entendre de la vénérable bouche de Son Honneur ce qu'on lui a répété avoir été dit.

Le maire répond de nouveau qu'il est responsable de ce qu'il a dit.

L'échevin Rainville dit qu'alors les paroles qu'il a prononcées resteront sur son front comme le stygmate de la honte et de la lâcheté.

Le maire—Le stygmate est pour vous.

L'échevin Rainville dit qu'il a été insulté et que tout son quartier a été insulté en sa personne, et il demande au maire s'il a prononcé les paroles qu'on lui attribue dans certains journaux et notamment dans le *Star*.

Le maire répond encore qu'il maintient ce qu'il a dit.

Une voix—Répétez donc ce que vous avez dit.

Le maire—Vous avez entendu ma réponse.

Alors monsieur le maire, dit l'échevin Rainville je veux me disculper.

Le maire—Je crois que cela vous sera difficile.

L'échevin Rainville dit qu'une certaine presse et surtout le *Star*, a toujours accusé ceux qui n'étaient pas de son avis de s'être vendus. On est habitué à ces accusations et le maire que l'on considère comme la personne la plus honorable du conseil et qui doit l'être, se fait l'écho de ces accusations lâches et perfides.

"En agissant ainsi, M. le maire, vous êtes un sinistre farceur, un lugubre Triboulet."

Le *Star*, vous le savez, est l'ennemi de notre race et vous savez que ses accusations sont fausses.

Si vous voulez déposer votre salaire de l'année prochaine, puisque vous voulez être élu de nouveau, je suis prêt à déposer à mon tour deux mille piastres, si vous voulez prouver les accusations que vous avez portées contre moi et que vous êtes trop lâche pour répéter ici, mais que vous colportez quand j'ai le dos tourné.

Marques d'approbation.

L'échevin J. C. Wilson prie l'échevin Rainville de répéter en anglais les accusations qu'il a portées contre lui dans le cours de son discours.

L'échevin Rainville répète en anglais ce qu'il a dit à propos du président du comité d'éclairage qui a voté tantôt d'une manière et tantôt d'une autre, à propos du chemin de fer du Pacifique.

L'échevin Wilson s'en défend

Proposé par l'échevin Fairbairn et l'échevin Hagar qu'instruction soit donnée au comité des finances de prendre en considération l'opportunité d'amender le règlement No 94, dans le sens du rappel ou de la modification d'une taxe spéciale, et aussi dans le sens de rendre l'impôt de la taxe personnelle plus général et plus équitable.

Adopté.

Proposé par les échevins Fairbairn et Beausoleil qu'instruction soit donnée au comité des chemins de considérer l'opportunité de défendre de placer des obstacles dans et sur les rues et places publiques ; soit sur les trottoirs ou sur la chaussée, ou s'avançant sur la rue comme les enseignes, etc., et de punir tout contrevenant.

Que telles enseignes, etc, ne puissent être placées que d'après les règlements que le comité des chemins pourra faire dans ce sens et sur paiement d'une taxe spéciale ou licence pour tel privilège.

Adopté.

L'échevin Beausoleil propose que le règlement préparé pour l'annexion de la ville d'Hochelaga à la cité de Montréal soit adopté.

L'échevin Hood s'y oppose fortement et propose en amendement que la question de l'annexion d'Hochelaga soit résolue dans le sens du règlement adopté en décembre 1881.

L'échevin Grenier parle en faveur de la proposition.

L'échevin Donovan soutient l'amendement.

L'échevin J. C. Wilson parle aussi en faveur de l'amendement. Il dit que le revenu d'Hochelaga est de $29,000 et que les dépenses s'élèvent à $34,000. La minorité en valeur ne doit pas contrôler les finances d'une ville. Il ajoute qu'il y a à Montréal pour quatorze millions de propriétés exemptes de taxes, et que ceci est absurde. Hochelaga a un million de dettes.

L'échevin McShane parle en faveur de l'amendement.

Puis on procède au vote sur l'amendement qui est perdu sur division de 13 contre 7.

La motion principale est adoptée sur même division.

Et le conseil s'ajourne.

LE "SAINT-FRANCIS"

Hier, vers une heure de l'après-midi, le "Saint-Francis" qui fait le trajet entre Montréal et Valleyfield, a touché près de l'île en haut de Laprairie.

Le mauvais temps et le brouillard sont la cause de cet accident.

M. Cowers, directeur, M. le capitaine Labelle, gérant et M. McEwer, agent de la compagnie, se sont rendus immédiatement sur les lieux dès qu'ils en ont été informés et ont fait transporter les passagers à Montréal.

Il n'y a eu aucun accident et tout s'est réduit à un simple retard.

INCENDIE

Une grange contenant une grande quantité de foin et deux traineaux appartenant à M. Jean-Baptiste Labonté à Longueuil, est devenue la proie des flammes, samedi soir.

Les pertes sont évaluées à $400 et sont entièrement couvertes prr les assurances.

Tout fait croire que c'est l'œuvre d'un incendiaire.

La brigade du feu du village s'est rendue immédiatement sur le lieu du sinistre et a heureusement circonscrit le feu qui aurait pu se communiquer à d'autres bâtiments contenant une grande quantité de grains.

MADAME LANGTRY

La fameuse madame Langtry est de nouveau à Montréal. Elle a commencé une "semaine" de représentations, hier soir, à l'Académie de Musique. On constate qu'elle a fait des progrès comme actrice, depuis l'année dernière. Son jeu est certainement meilleur. Quant à sa beauté, elle est toujours la même.

Madame Langtry, comme on le sait, est une femme du monde, du grand monde même—puisqu'elle était admise à la cour d'Angleterre—qui, frappée par le malheur, s'est improvisée actrice pour gagner de l'argent.

Cette détermination extraordinaire comme sa réputation de beauté ont provoqué chez le public un intérêt et une curiosité faciles à comprendre. C'est avec l'intérêt de cette curiosité que l'ex-grande dame bat monnaie.

Elle possède un talent réel, un talent d'imitation susceptible de se développer encore et d'atteindre un grand degré de force ; mais elle n'a pas le génie artistique. Quoiqu'il en soit, elle est belle à voir et à entendre. Elle joint à un physique admirable une voix mélodieuse, qui manque de passion, mais qui charme et enlève tout de même.

Madame Langtry n'attaque pas la haute tragédie, et il est douteux qu'elle y réussit. Elle a très bien rendu son rôle hier soir dans la célèbre comédie de Sheridan, qu'on pourrait appeler *Les mauvaises Langues*, et où le monde, la société mondaine, de tous les temps, de tous les pays, est si bien peint avec ses défauts et ses vices intimes et incurables, l'envie, la jalousie, la médisance, la calomnie, la haine, l'hypocrisie.

Madame Langtry était assez pauvrement secondée parfois, mais la pièce n'a pas été mal en somme.

Le Comité du Pacifique

Le comité chargé de conférer avec la compagnie du Pacifique, s'est réuni hier matin sous la présidence de M. l'échevin Grenier ; étaient présents : MM. Laurent, Rainville, Beausoleil.

M. Grenier fait lecture de la lettre suivante :

Chemin de fer du Pacifique,

Bureaux du Gérant Général,

Montréal, 26 octobre 1883.

A. GOSSELIN, Ecr,

Assistant-greffier de la ville,

Hôtel-de ville,

MONSIEUR,

Mon absence de la ville m'a empêché de répondre plus tôt à votre lettre du 15 courant adressée à notre Président.

Nos directeurs se sont occupés sérieusement de ce dont il y est fait mention ; ils sont d'avis que la proposition contenue dans ma lettre du 17 courant adressée à l'échevin Laurent est aussi libérale qu'elle peut être.

Le mur de revêtement le long de la rue du bord de l'eau, d'après les estimés de notre ingénieur, coutera plus de $100,000, et si la ville veut contribuer pour $30,000 à la construction de ce mur, selon notre proposition, la compagnie fournira la balance qui sera de $70,000.

Si notre proposition est acceptée, nous contribuerons pour le montant susdit, et le resultat de cette construction sera infiniment plus avantageux pour la ville que pour la compagnie.

Nos directeurs espèrent avec moi que l'honorable Conseil adoptera une des deux propositions que nous lui faisons.

Nous avons suspendu notre ouvrage dans les ateliers, et nous attendons la réponse du conseil avant de renouveler nos rails.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. C. VAN HORNE,

Gérant général.

La lecture de cette lettre souleva quelque discussion. M. Grenier n'a pas paru être en faveur de la contribution de $30,000 par la cité. D'après lui la compagnie du Pacifique serait à peu près la seule à bénéficier de cette entreprise.

M. Laurent fut d'opinion contraire.

Il fut ensuite décidé d'ajourner la discussion sur la question qui est d'une importance majeure, et d'attendre que le comité soit au complet.

Lisez ceci

Pour rhumes et toux, il n'y a rien d'égale au Pin Rouge du Sud du Dr Harvey. Chaque bouteille est garantie et peut être renvoyée si elle n'est pas trouvée satisfaisante.

UNE CURE ETONNANTE

Je, soussigné, déclare avoir perdu complètement la chevelure il y a deux ans. Pendant ces deux ans, j'ai essayé de tous les remèdes possibles, mais sans succès. En voyant l'annonce de la *Valeria* dans la *Minerve*, j'eus le curiosité de m'en servir.

J'en achetai une boite chez MM. Laviolette et Nelson, pharmaciens, rue Notre-Dame. C'est M. Laviolette lui-même qui me l'a vendue, et il pourra attester que j'étais alors—il y a environ six mois—complètement chauve. Je me suis servi d'une seule boite et elle m'a suffi à me rendre ma chevelure d'autrefois, un peu plus claire cependant, les cheveux étant plus fins. Tous ceux qui me connaissent sont comme moi émerveillés du résultat.

Je suis gardien de la barrière de la Côte Saint-Antoine, et je serai heureux de donner la preuve de tous les faits que je viens d'attester à tous ceux qui voudront se renseigner. Je donne ce certificat de mon propre mouvement, en justice et en reconnaissance pour l'auteur de cette merveilleuse découverte.

PIERRE DAME.

Montréal, 23 Juillet 1883. 263

Plusieurs médecins et chirurgiens des armées française et anglaise

es sont associés avec M. Souvielle, de Paris, et ex-aide-chirurgien de l'armée française, pour l'assister dans son Institut, si bien connu pour le traitement des maladies de la gorge et des poumons.

Pendant une visite, dernièrement en France, le Docteur a été visité par un nombre d'éminents professeurs des principales facultés d'Europe, désirant essayer son traitement spirométrical pour les maladies chroniques connues sous les noms de catarrhe, surdité catarrhale, bronchite, asthme, pour les maladies de la gorge et des poumons, et ils sont convaincus qu'avec le traitement par le Spiromètre, ces terribles maladies ne sont plus à craindre, pas même la consomption, à moins que la maladie ne soit dans les dernières phases.

Ses nombreux essais à Prague, à Paris et dans les principaux hôpitaux de l'Europe lui donnent une expérience que possède rarement un homme de son âge.

Le climat particulier de ce pays, ou le froid continu pendant plusieurs mois est particulièrement susceptible d'aggraver les maladies de la gorge, des poumons ou des bronches. Ces maladies prennent le plus souvent la forme d'un catarrhe nasal qui, si négligé, accomplit silencieusement mais avec promptitude son action sur la membrane muqueuse du gosier, qu'il dépouille de son enveloppe, laissant ainsi cette surface inflammée constamment exposée aux influences irritantes tant locales qu'atmosphériques. A mesure que la maladie fait des progrès, la matière délétère qui sort constamment de la surface inflammée, pendant le sommeil, descend dans les tubes bronchieux ; la partie supérieure des poumons est atteinte insensiblement et alors commence la plus terrible des maladies, la consomption.

Pourquoi les traitements employés jusqu'à présent sont-ils impuissants à guérir ces terribles maladies ? Parce que les remèdes appliqués à l'extérieur ou introduits dans l'estomac ne font que déranger la digestion et aggraver la maladie.

Les demandes extraordinaires pour le spiromètre du Dr. Souvielle, en France et en Angleterre, lui firent croire que son succès ne serait pas moindre en Amérique.

En effet tout le monde intelligent de la Puissance du Canada sait très bien que des milliers de nos compatriotes ont été guéris par lui et un grand nombre dont les cas étaient prononcés inguérissables par nos meilleurs médecins.

L'annonce est un moyen légitime mis à la disposition d'un peuple éclairé pour faire connaître au monde entier ses découvertes et ses besoins. Tout le monde intelligent admet le moyen des annonces comme nécessaire aux progrès de la science, de la civilisation et des affaires.

Les personnes qui ne peuvent pas visiter les bureaux pourront être traitées par ettres adressées à M. Souvielle, ex-aide chirurgien de l'armée française, 13 Philippe Sq., Montréal, 173 Church street, Toronto, 106 Alexander street, Winnipeg Bureaux pour le Canada.

Les médecins et les malades sont invités à consulter les chirurgiens et faire l'essai de l'instrument gratis, aux instituts.

TOUT CANADIEN

habitué au climat rigoureux de notre pays, a la précaution, tous les automnes, de se pourvoir de fourrures qui le prémuniront contre le froid. Il n'épargne rien pour se mettre chaudement. Les magasins de pelleteries sont visités du premier au dernier. Bonne chance à celui qui a le meilleur assortiment et qui peut donner les meilleures marchandises pour le plus bas prix. Aujourd'hui, notre renommée est faite. Nous avons le plus grand choix de pelleteries de Montréal. Nos manteaux en seal, mouton de Perse, astracan etc, se comptent par milliers.

Aucun magasin ne peut montrer autant de beaux et bons capots en mouton de Perse, de Russie, seal, astracan, chat sauvage, etc.

C'est à y voir à deux fois : les robes de voitures se vendent très cher cette année ; mais nous avons pris un moyen de les vendre à bon marché. Nous avons pris l'agence de la compagnie du Nord-Ouest et nous détaillons n'importe quelle robe au prix du gros.

Venez donc nous voir : avec vos vieilles pelleteries, nous vous promettons de vous en refaire des neuves. Nous avons des milliers de peaux consacrées uniquement aux réparations. Demandez tout ce que vous voudrez en fait de fourrures et nous vous le donnerons.

Aux Dames économes et travaillantes ! à vendre des milliers de livres de retailles et morceaux de pelleteries de toutes sortes avec lesquels on peut faire capots, manteaux, casques et manchons, et toutes espèces de réparages, chez

CHAS DESJARDINS & CIE,
637 et 639, rue Sainte-Catherine.
Aux trois chevreuils.

La Valeria

Milbury, E. U., 23 déc. 1882.

Je, soussigné, certifie par la présente ce qui suit :

L'an mil huit cent quatre-vingt un, par suite d'occupations et d'études plus ou moins sérieuses, je me vis petit à petit devenir chauve ; en quelques semaines je perdis tous mes cheveux du sommet de la tête. Je fis alors part de mon malheur à mon cousin, qui m'expédia deux boites d'une pommade inventée par lui et appelée *La Valéria*.

En lisant la prescription, je le dis, je m'amusai un peu, car je l'avoue, je la trouvai un peu curieuse et encore plus douloureuse. N'importe, le désir de ravoir ma chevelure me fit faire l'essai de *La Valéria*. Quelle ne fut pas ma surprise après trois ou quatre semaines de voir comme une forêt de petits cheveux couvrir toute la surface chauve de ma tête Je redoublai d'efforts et aussi de confiance et de ponctualité, et cinq mois après, à mon grand étonnement et celui de mes amis, j'avais, sinon tout, au moins en grande partie ma chevelure d'autrefois.

C'est donc avec connaissance de cause que je recommande à tous ceux qui comme moi ont eu le malheur de perdre leurs cheveux, la plus utile et la meilleure de toutes les pommades, *La Valéria*.

L. P. CHAMPAGNE.

En vente chez Laviolette et Nelson, pharmaciens, rue Notre-Dame.

Petite Gazette

AUX INTÉRESSÉS. — Ceux qui désirent faire nettoyer ou renouveler leurs tapis n'ont qu'à s'adresser à la "Dominion Carpet Beating Co" qui a ses bureaux au No 11 rue Hermine, Montréal. 231-a

LA SPRUCINE—La spruçine comme remède pour la toux n'a pas d'égale. Elle est entièrement différente d'aucune autre espèce de composé de comme d'épinette, que l'on vante tant aujourd'hui. Ne vous trompez pas en demandant la spruçine, elle est mise en bouteilles rondes, et chaque étiquette, circulaire et enveloppe porte la marque de commerce.

VOUS NE POUVEZ TOUSSER—Les "Climax Couzh Cakes" remède prompt, inoffensif, certain contre toutes les toux simples, rhumes, etc. En vente chez tous les marchands de remèdes. Prix 15 cents.

Sirop des Enfants, du Dr Coderre.—Le seul sirop calmant reconnu par la profession médicale. A vendre partout. 25 cts la bouteille.

MOUCHES ET PUNAISES—Les mouches, coquerelles, fourmis, punaises, rats, souris, suisses, taupes, écureuils sont chassés par la médecine, "Rough on Rats."—15 cents.

PREUVE CONVAINCANTE. — Souffrant du rhumatisme depuis longtemps, on me conseilla de faire usage de votre Arnica et de votre Liniment d'huile. La première application que j'en fis me procura un soulagement immédiat, et aujourd'hui je puis vaquer à mes occupations, grâce à votre remède merveilleux. Votre, etc., W. H. DICKINSON, 218 rue Saint-Constant, Montréal.—A MM. Henry, Johnson & Lord, Montréal.

L'Arnica et le Liniment d'huile sont en vente chez tous les pharmaciens.

CARTE—A tous ceux qui souffrent de la débilité nerveuse et de la faiblesse générale, etc., causées par des erreurs et des imprudences de jeunesse, j'enverrai gratis un remède qui vous guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez une enveloppe adressée à vous-même au REV. JOSEPH T. INMAN Station D. New-York City.

CARTES DE LUXE—Avant d'acheter ailleurs, venez examiner notre assortiment de cartes de 5, 10 et 15 cents. No 305 rue Notre-Dame.

DÉCADENCE DE L'HOMME—La faiblesse nerveuse, la dyspepsie, l'impuissance et la débilité sexuelle sont guéries par le "Rénovateur de la Santé de Wells."—(Wells' Health Renewer)—$1.

MALADIE DE BOGNOYA—Douleur, irritation, retention, incontinence, dépôts, gravelle, etc, guéris par le "Buchupaiba." — En vente chez les pharmaciens.

—Si vous souffrez des affections bilieuses, maux de tête ou indigestion, employez les *Pilules de Noix Longues* de McGALE, en vente partout à 25 cents la boite.

LE MEILLEUR PIANO DU MONDE—A l'exposition qui a eu lieu dernièrement à Londres, sous le patronage royal, en présence des reines du chant : Patti, Albani, Nillson, Sims, Reeves, etc. Les PIANOS d'ALBERT WEBER de New-York ont servi pour accompagnement, solo et orchestre. M. Mapleson, M. Gye, de Covent Garden et les principaux artistes de Sa Majesté et de l'opéra Italien ont reconnu l'excellence de ces pianos, leur son pur et doux, leurs qualités pour l'accompagnement, puisqu'ils s'en servent pour les représentations publiques et leur usage personnel.

Les pianos Weber ont été choisis également pour le nouvel opéra qui va être ouvert à New-York. M. Abbey et les directeurs, pour se rendre aux demandes du public, ont adopté exclusivement cet instrument. Et de fait, la Weber est reconnu comme le meilleur piano du monde. L'agence générale de ces magnifiques pianos se trouve aux bureaux de la compagnie de pianos de New-York, rue Saint-Jacques, Montréal, où les personnes qui désirent se procurer un bon piano pourront en avoir un pour un prix de bien peu supérieur à celui que l'on demande pour un instrument ordinaire.

FINANCE ET COMMERCE

TEMPÉRATURE observée à l'ombre par Hearn & Harrison, opticiens, No 242, rue Notre-Dame, 29 Octobre 1883.

8 A. M.	2 P. M.	6 P. M.
39o	46o	43o

Maximum 46o — Minimum 36o — Moyenne 41o

D'après la marque du baromètre.

8 A. M.	2 P. M.	6 P. M.
30 13	30.12	30 12

Montréal, 29 Oct. 1883.

Avant-midi.

Bank of Montreal—25 à 185½, 125 à 185¾, 50 à 185½.
Banque du Peuple—5 à 61.
Molsons Bk—150 à 113½.
Toronto Bank ; 75 à 163½, 50 à 168, 50 à 168½.
Merchants Bank—25 à 115½, 40 à 115½.
Federal Bank—100 à 140.
Eastern Townships Bk—106 à 111.
M Teleg—50 à 177½, 25 à 177.
C Pass Ry—25 à 112, 25 à 111¾, 50 à 111½.
tias Co—25 à 166½, 175 à 166½, 25 à 166.
N West Land—50 à 57-6.
Canadian Pacific Ry — 325 à 63½, 325 à 64, 200 à 63¾, 25 à 63½.

Après-midi.

Bk of Montreal—5 à 185½, 3 à 185¾, 50 à 185.
Toronto Bk—103 à 118½, 31 à 168¾, 50 à 168½, 50 à 168.
Commerce Bank—50 à 124½.
M Gas Co—2000 à 166½, 50 à 166¾, 25 à 165½, 25 à 166.
Teleg Co—75 à 117.
R & O Nav Co—25 à 54, 100 à 53.
City Pass Ry—70 à 111.

BOURSE DE MONTREAL.

STOCKS	Pour cent actions	Dividendes derniers	Vte jours par $100	Achteurs par $100
Bank of Montreal	200	5 p.c.	184½	184
Ontario Bank	40	3 p.c.	100	
Banque du Peuple	200	2½ p.c.	61	61
Molsons Bank	50	4 p.c.	114	112½
Bank of Toronto	100	3 p.c.	188½	188
Banque Jac-Cartier	25	3½ p.c.	110	100
Merchants Bank	100	3½ p.c.	115	114
Eastern Townships Bank	50	3½ p.c.	112½	110½
Quebec Bank	100	3 p.c.		112
National Bank	50			66
Union Bank	100		75	68
Bank of Commerce	50	4 p.c.	124	123½
Dominion Bank	50	5 p.c.	188	
Hamilton Bank	100	3½ p.c.		
Maritime Bank	100			35
Exchange Bank	100			90
Federal Bank	100	3 p.c. m	138	137
Imperial Bank	100	4 p.c.		
Standard Bank	100	4 p.c.		
Banque Hochelaga	100	4 p.c.	83	80
Banque Ville-Marie	100	3 p.c.	100	98
Intercolonial Coal			35	
" Bonds			100	90
Champlain Bonds	100		85	82
Montreal Telegraph Co	40	2½ m	117	116
Can. Pacific Ry Co	100	2½ p.c.	62½	62¼
Dominion Telegraph Co	50	2½ p.c.	123	122
R. & O. Navigation Co	100	4 p.c.	53	53
North West Land Co			70	68
City Gas Co	40	4 p.c.	166½	166
City Passenger R'y	50	7p. an	111	111
S. Paul & Man. R.R	100	2½ m	107	105
Dundas Cotton	100	5 p.c.	70	
Canada Shipping Co	100	4 p.c.	88	
Canada Paper Co	100	4 p.c.	97	95
Canada Cotton Co	100	4 p.c.	65	
Montreal Cotton	100	4½ m	90	
Canada Central Bonds			87½	
Graphic Co	50		15	
Graphic Bonds			75	71
Montreal Building Ass		50 3 p an	102	70
Mont. Loan & Mortgage		50 3 p an		90
Royal Can. Ins. Co	100			
Bell Telephone	100			
V. Hudon Cotton Co	100			
Stormont Cotton				
Dominion Stock, 5 p.c.				
Dominion Bonds				
Mon. Deb. 6 p.c. stg				
" " 6 p.c. cy				
" " 5 p.c. stg				
" " 5 p.c. cy				
Harbor 6 p.c. Bonds				
Montreal 6 p.c. Stock				
" 5 p. c. "				
Mont. Corpr. 6 p. c. Bonds				

L. J. FORGET & CIE,
Courtiers,
Membres de la Bourse,
325, rue Notre-Dame.

MARCHE DE MONTREAL

—Prix des farines sur le marché en gros de Montréal :

Supérieure extra	$ 5 60	à	6 65
Extra superfine	5 62½	à	0 00
Extra du printemps	5 35	à	0 00
Superfine	4 60	à	0 00
Forte pour boulanger	5 50	à	5 75
Forte de boulanger américaine	6 00	à	6 75
Fine	4 00	à	4 05
Moyenne	3 75	à	3 85
Recoupe	3 50	à	3 60

EN SAC D'ONTARIO

Moyenne à forte	2 55	à	2 65
Extra du printemps	2 50	à	2 55
Superfine	2 25	à	2 35
En sac de Montréal	3 00	à	3 05

FROMAGES

—Fromage, en gros :

Fromage d'août	10	à	10
Fromage de sept et octobre	00	à	00
Fromage commun	09	à	00
Fromage nouveau	09	à	10

BEURRE

—Beurre nouveau, en gros :

Beurre frais	25	à	28
do moyen	23	à	20
Des townships	23	à	24
Morrisburg	22	à	25
De l'Ouest	19	à	21
Brockville	19	à	22
Kamouraska	19	à	20
Vieux beurre	16	à	17

MARCHE DE CHICAGO

BLÉ

Octobre	0 93½	à	0 00
Novembre	0 93½	à	0 00
Décembre	0 95⅞	à	0 00
Pour l'année	0 00	à	0 00
Janvier	0 96⅞	à	0 00
Mai	1 03⅞	à	0 00

BLÉ-D'INDE

Octobre	0 47	à	0 00
Novembre	0 47½	à	0 00
Décembre	0 46¾	à	0 00
Pour l'année	0 46¾	à	0 00
Janvier	0 46¾	à	0 00
Mai	0 48⅝	à	0 00

AVOINE

Octobre	0 28½	à	0 00
Novembre	0 00	à	0 00
Décembre	0 28½	à	0 00
Pour l'année	0 25½	à	0 00
Janvier	0 00	à	0 00
Mai	0 31⅝	à	0 00

LARD

Octobre	10 30	à	00 00
Novembre	10 30	à	00 00
Décembre	10 40	à	00 00
Pour l'année	10 27½	à	00 00
Janvier	10 97½	à	00 00
Février	11 10	à	00 00

SAINDOUX

Octobre	7 25	à	00 00
Novembre	7 20	à	0 00
Décempre	7 20	à	00 00
Pour l'année	7 17½	à	00 00
Janvier	7 30	à	0 00
Février	7 37½	à	00 00

MARCHE DE NEW-YORK

BLÉ DE CHICAGO

Octobre	1 07⅛	à	0 00
Novembre	1 09	à	0 00
Décembre	1 11⅛	à	0 00
Janvier	1 13⅛	à	0 00
Février	1 15½	à	0 00
Pour l'année	0 00	à	0 00

BLÉ-D'INDE

Octobre	0 55⅜	à	0 00
Novembre	0 57	à	0 00
Décembre	0 58⅜	à	0 00
Janvier	0 58	à	0 00
Mai	0 58⅜	à	0 00

AVOINE

Marché tranquille.

Octobre	0 33½	à	0 00
Novembre	0 34½	à	0 00
Décembre	0 35½	à	0 00
Janvier	0 36⅜	à	0 00
Mai	0 38¼	à	0 00

MAGASIN DE CAMPAGNE

A VENDRE

A Sainte-Anne de Bellevue, un magasin établi depuis trente ans.

STOCK GENERAL

Le propriétaire se retire des affaires pour cause de maladie. S'adresser à

JULES TREMBLAY,
26-m Sainte-Anne de Bellevue.

L'ARTICLE PRINCIPAL
THE du JAPON
DE NIGHTINGALE
30 CENTS

Pourquoi payer 40 Cts du THE quand vous pouvez en avoir d'aussi bon pour 30 cts au magasin de th

NOTRE FEUILLETON

Nous commencerons samedi prochain la publication d'un feuilleton absolument nouveau qui date de quelques mois à peine et dont l'intrigue roule sur des événements qui ne remontent pas à plus de trois ou quatre ans.

Nous n'avons pas l'habitude de faire de réclame à nos feuilletons, qui pourtant valent bien, pour le moins, ceux que publient généralement nos confrères de la presse. Mais nous faisons exception cette fois, vu les qualités vraiment remarquables de celui que nous allons donner et qui a pour titre L'HÉRITIÈRE.

C'est le récit d'un drame des plus palpitants et des plus tragiques où l'amour honnête et l'amour intéressé, ainsi que l'innocence persécutée jouent leur rôle à côté de la cupidité criminelle, du vol et de l'assassinat. L'intrigue est admirablement nouée et l'intérêt continuellement suspendu. Nous promettons à nos lecteurs une série non interrompue d'émotions pendant les cinq mois que va durer ce feuilleton, que l'on peut se procurer ainsi pour la moitié de ce qu'il en coûterait pour le faire venir d'Europe, en prenant un abonnement de six mois à *La Minerve*, ou en s'abonnant à nos dépôts.

CANADA

Montréal, Mardi, 30 Octobre 1883

L'ELECTION DE LEVIS

Le correspondant québecquois du *Globe* lui télégraphie ce qui suit :

Le résultat de l'élection de Lévis est un coup fatal à l'influence de la clique Chapleau-Senécal en ce district. Le succès de M. Belleau, le candidat castor, par une aussi forte majorité que celle de 856 sur M. Samson, le soi-disant champion des ouvriers, poussé de l'avant par la clique, ne surprend personne, vu que le premier a de la réputation et de l'habileté et que son adversaire n'a ni de l'une ni de l'autre. M. Samson perd son dépôt de $200, n'ayant obtenu que 703 voix contre 1,559 données à M. Belleau. Les libéraux du comté n'ont pas pris part à la lutte comme parti, ce qui est de plus établi par le fait que jeudi, il n'a été enregistré que 2,051 votes, contre 3,463 en juin 1882.

Et voilà comment le *Globe* écrit l'histoire. Voilà comment il explique l'effacement de son parti, qui n'a pas même eu le courage de présenter un candidat.

Il est faux que M. Belleau ait posé sa candidature comme castor. Il est venu de l'avant comme conservateur, partisan du gouvernement fédéral, et c'est comme tel qu'il a été élu. Il ne l'aurait pas été autrement.

Bien loin de garder rancune à M. Belleau des luttes du passé, M. Chapleau lui a donné l'appui de son influence tout comme les autres membres du cabinet fédéral. Les meilleurs amis de M. Chapleau ont appuyé M. Belleau et dans la presse et sur les hustings, ce qui aurait été une singulière façon de lui témoigner de l'hostilité.

UNE SCISSION

Il semblerait que l'*Electeur* ne fait pas plus l'affaire des libéraux de Québec que le *Temps* ne faisait celle des libéraux de Montréal. C'est ce que l'on est en lieu de conclure de la polémique engagée depuis quelques semaines entre ce journal d'une part et MM. Pelletier et Larue d'autre part. Cette polémique est arrivée à propos de l'élection de Lévis. Mais il est évident que ç'a été là un simple prétexte et que le feu couvait depuis longtemps sous la cendre. Il fallait que l'honorable M. Pelletier et l'honorable M. Laurier en vinssent aux prises un jour ou l'autre. La guerre a éclaté à l'occasion de la candidature de M. Samson, qui vient d'être battu par quelque chose comme 850 ou 900 voix sur 2,500 votants. Autant valait ce clou qu'un autre pour y accrocher cette querelle d'amis.

Nous croyons devoir citer, à titre de renseignements, quelques extraits de l'intéressante correspondance qui s'est échangée entre ces messieurs, c'est-à-dire entre M. Pacaud (interprète de l'honorable M. Laurier) et M. le sénateur Pelletier.

M. Pacaud et son journal, agissant à l'instigation de l'honorable M. Laurier, appuyaient M. Belleau, tandis que l'honorable M. Pelletier et ses amis appuyaient M. Samson. L'*Electeur*, furieux de cette scission, s'était montré très sévère pour les dissidents. Voici en quels termes lui répondit M. Pelletier :

Etant un de ceux qui n'approuvent pas la position que vous avez prise au sujet de l'élection de Lévis, et vous en ayant informé bien clairement, vous me classez évidemment parmi ceux que vous appelez des *désavoués politiques, des individualités dont vous n'avez pas à vous occuper, des ramollis qui voudraient avoir une lutte afin d'y faire de l'argent.*

Mais soyez certain que ce n'est pas de cette appréciation de ma conduite dont je me plains .....

Je vous prie seulement de me dire ce que vous entendez par le parti libéral....

Il est très important que tout le monde comprenne ce que l'on entend par le parti libéral. C'est un acte de justice que vous devez à vos lecteurs et aux amis de Québec et de Lévis qui n'ont pas été consultés.

Un des fondateurs de l'*Electeur*, et un de ceux qui ont le plus contribué à le maintenir, je n'ai pas lieu de croire que vous refuserez d'y publier cette lettre, écrite uniquement dans le but de mettre chacun dans sa vraie position, et la réponse que j'ose attendre de vous.

A cela l'*Electeur* répondait :

Avant d'aller plus loin, constatons un fait : *nous n'avons jamais approuvé la candidature de M. Belleau*, nous ne l'avons jamais donné comme un des nôtres dans le parlement fédéral, encore bien moins comme le candidat du parti libéral, et si M. Pelletier nous fait ce reproche, c'est évidemment parce qu'il ne nous a pas fait l'honneur de nous lire attentivement, ainsi que nous aurons occasion de le lui démontrer.

Plus loin M. Pacaud, parlant à la première personne, écrivait ce qui suit :

Si, comme vous l'affirmez implicitement, le parti libéral a décidé de faire de l'opposition à M. Belleau, où et quand cette décision a-t-elle été prise ?

Quel est le candidat qui a été choisi ?

Est-ce au *caucus* que vous avez convoqué et réuni chez vous le 10 octobre courant ? Vous le savez mieux que moi : à ce *caucus*, il n'y avait qu'un citoyen de Lévis, M. Belone Samson, et vous savez encore bien mieux que nous nous sommes séparés sans prendre de décision, sans choisir de candidat.

Vous ne pouvez, et je suis bien sûr que vous ne voudrez pas nier ce fait.

La décision que comporte votre négation a-t-elle été prise après ?

Je l'ignore : mais dans tous les cas, je n'en ai pas eu connaissance. Et si cette décision a été prise, vous me l'avez cachée, car, tous les jours après la réunion qui s'est tenue chez vous, je vous ai demandé ce qui avait été décidé, si nous avions un candidat en opposition à M. Belleau, si M. Lemieux consentait à faire la lutte. Je vous disais que, bien que j'eusse exprimé l'opinion que le parti ne devait pas engager la lutte, j'étais prêt à en passer par la décision du parti, et à commencer la bataille dans l'*Electeur*.

Chaque fois vous m'avez répondu qu'il n'y avait pas d'opposition, et que M. Lemieux refusait de se porter candidat.

A-t-il été choisi un autre candidat ?

Enfin vous ne nierez pas, vous ne pouvez nier que samedi, le 13, je vous ai représenté qu'il était très important de dire dans l'*Electeur* si le parti faisait de l'opposition à M. Belleau, afin de préparer nos amis pour la campagne électorale qui allait probablement commencer le lendemain sur les *hustings* et que, cette fois surtout, vous m'avez déclaré que le parti n'avait pas de candidat et ne faisait pas la lutte.

Puis, le directeur de l'*Electeur* demandait à M. le sénateur Pelletier s'il endosse la candidature de M. Samson.

Est-ce que par hasard vous endossez, comme étant celle du parti libéral, la candidature de M. Samson ?

Sur ce point encore, je serais heureux d'avoir une réponse nette et catégorique de votre part.

Vous avez refusé, samedi soir, d'aller dans le comté parler en faveur de ce candidat. S'il est le candidat du parti libéral, comment expliquer ce refus de votre part, quand vous n'aviez qu'à traverser le fleuve pour aller lui porter le secours de votre parole et de votre influence ?

Surtout comment concilier ce refus avec la partie de votre lettre où vous dites : " Tous les sacrifices que j'ai faits " et que je suis encore prêt à faire pour " mon parti."

Avouez, mon cher M. Pelletier, que si je voulais tirer la conséquence du dilemme dans lequel vous placez votre lettre et votre refus, il faudrait bien dire que les sacrifices dont vous parlez se réduisent à bien peu de chose.

Puis, M. Pacaud répond à cette phrase de la lettre de l'honorable M. Pelletier : *Il est très important que tout le monde comprenne ce que l'on entend par parti libéral :*

Il est plus ou moins étrange de vous voir, vous, chef de parti, me poser cette question, et il me semble qu'il vous aurait mieux convenu de donner la définition qui doit être la réponse à cette question.

Tout de même, je me fais un plaisir de répondre et de vous dire que j'entends par le parti libéral les chefs et les journaux qui expriment les opinions de la masse du parti.

Ainsi, dans l'affaire qui nous occupe, ma ligne de conduite et celle de l'*Electeur* ont été entièrement approuvées par le chef du parti à la Chambre des Communes, par l'un de nos chefs dans le comté de Lévis, M. le Dr Guay, de Saint-Romuald, qui m'a lui-même demandé d'écrire et d'agir comme je l'ai fait ; entièrement approuvées par M. Gagnon, député de Kamouraska, qui est entré à mon bureau vendredi, expressément pour me féliciter de l'attitude de l'*Electeur* sur cette question ; entièrement approuvées par le *Herald* et la *Patrie*, de Montréal, les deux feuilles libérales les plus importantes de la province ; entièrement par le *Globe*, le journal libéral le plus important du Canada et l'organe de l'honorable M. Anglin, qui est assurément un de nos chefs les plus distingués, et il me semble que, fort de toutes ces approbations, j'ai bien le droit de dire que le parti libéral approuve ma conduite et celle de l'*Electeur*, en ce qui regarde l'élection de Lévis.

Si je me trompe, vous me ferez au moins la justice d'admettre que je me trompe en bonne compagnie.

Dans tous les cas, j'espère que vous comprenez maintenant que tout le monde comprend ce que j'entends par le parti libéral. Si vous me prouvez que j'ai tort, je suis prêt à rectifier et à publier la définition que vous voudrez bien donner pour " que tout le monde comprenne ce que l'on " entend par le parti libéral."

Une autre chose que je regrette encore plus, c'est de savoir que la lettre que vous m'avez adressée a d'abord été remise à un journaliste conservateur avant de m'être envoyée, et soumise par ce journaliste à un ministre fédéral, qui lui a recommandé de ne pas la publier. Je n'ose pas, je ne puis pas croire que c'est vous qui vous êtes rendu coupable d'un semblable procédé, que je ne craindrais pas de soumettre à la réprobation du parti, et jusqu'à nouvel ordre, je veux rester sous l'impression que vous avez été dupe de quelque manœuvre de la part de quelques soi-disant libéraux, qui se vantent de vous contrôler et d'avoir votre protection pour couvrir tous leurs écarts.

Le lendemain, M. Pacaud publiait encore, à l'adresse de M. le sénateur Pelletier, une nouvelle lettre où il se retranchait derrière l'honorable M. Laurier et accusait M. Pelletier de frapper sur ce dernier :

Québec, 22 octobre 1883.

A l'honorable C. A. P. Pelletier,
Sénateur C. M. G., etc.

Mon cher monsieur,

Si vous ne l'avez pas inspiré, l'article que le *Journal de Québec* a publié ce soir sous le titre : " *L'Electeur et le parti libéral* " a dû vous inspirer une bien vive indignation.

Pour moi, je ne puis cacher, je ne puis vous dissimuler les pénibles réflexions que cet odieux écrit fait naître dans mon esprit et, comme vous êtes réellement dévoué au parti libéral, vous ne pouvez pas, en honneur, vous empêcher de désapprouver et de dénoncer cette insulte à l'adresse des hommes les plus estimés et les mieux posés parmi les libéraux.

On voulait savoir, dit le *Journal de Québec*, en parlant de votre lettre, quelle était la semonce que l'honorable M. Pelletier, sénateur *et chef du parti libéral à Québec*, allait servir *à ses indisciplinés !*

" Ses indisciplinés ! "

C'est ainsi que le *Journal de Québec* désigne les libéraux dont la conduite, au sujet de l'élection de Lévis, est désapprouvée dans votre lettre.

Ce terme injurieux, vous le savez mieux que moi, s'applique à l'honorable M. Laurier, qui a vu et approuvé l'article contre lequel vous protestez dans votre lettre.

Quand vous m'avez annoncé que vous alliez écrire cette lettre, je vous ai dit qu'en l'écrivant, vous censuriez la conduite de M. Laurier, qui avait vu et approuvé, avant qu'il fût publié, l'article de l'*Electeur*.

Cela ne vous a pas arrêté ; vous avez écrit la lettre, et par conséquent vous avez sciemment et de propos délibéré critiqué, censuré, désapprouvé la décision du chef du parti libéral de la province, et surtout du district de Québec, dans la chambre des Communes.

.....

Pensez-vous, franchement, que le parti libéral puisse vous approuver quand vous jouez un pareil jeu, quand vous faites une alliance aussi ouverte, quand vous travaillez ainsi de concert avec ses plus méprisables adversaires ? Pensez-vous qu'il puisse vous approuver quand vous préférez la décision et la ligne de conduite tracées par le *Quotidien*, à la décision ainsi qu'à la ligne de conduite tracées aux libéraux par l'honorable M. Laurier ?

Puis, comme je l'ai dit plus haut, vous ne pouvez pas prétexter ignorance sur les désirs de l'honorable M. Laurier, car j'ai pris la peine de vous écrire vendredi, quand vous m'avez annoncé que vous vouliez publier la lettre qui fait tant plaisir aux adversaires du parti, que la ligne de conduite de l'*Electeur* était approuvée par l'honorable M. Laurier, que l'article contre lequel vous protestez lui avait été soumis et avait reçu sa pleine approbation.

C'est donc sciemment, volontairement et de propos délibéré que vous avez commencé à fomenter la discorde, à faire naître la zizanie dans nos rangs, et c'est vous seul qui êtes responsable des conséquences.

Puis, M. Pacaud, après s'être retranché derrière M. Laurier, se retranche maintenant derrière M. Blake :

La manière dont vous me traitez m'est assez sensible, dit-il, mais je suis heureux de constater que j'en suis bien dédommagé par les témoignages d'estime que je reçois des hommes les plus marquants du parti.

Ainsi, pour vous montrer que tous nos chefs n'apprécient pas ma conduite et celle de mon journal de la même manière que vous, je vous dirai qu'il n'y a pas très longtemps encore, l'honorable M. Blake, notre chef à tous deux, m'écrivait une lettre des plus flatteuses, dans laquelle il m'exprimait le désir de souscrire pour 200 copies du journal, qui seraient distribuées gratuitement pendant trois mois, aux principaux libéraux dans les campagnes du district de Québec.

Dans cette lettre, il me parle de la manière la plus élogieuse de l'*Electeur* et il me dit que la manière dont il est dirigé en fait un des organes les plus précieux et les plus utiles du parti.

Voilà des renseignements d'un haut intérêt. On aimera peut-être, après cela, à savoir ce que pense du différend M. Larue, ex-député libéral de Bellechasse. Voici :

L'*Electeur* prétend, dans son petit entrefilet malicieux et *mesquin* de lundi, que j'insulte ceux qui le rédigent. Non, non, messieurs, je ne descendrai pas aussi bas. *Vous me connaissez assez* pour savoir que mon caractère, l'éducation que j'ai reçue.... et mes sentiments.... et mes idées sur l'honneur ne me permettent pas de vous rencontrer sur *la place publique*.

Je n'ai pas besoin de votre pitié, messieurs. Vous avez besoin de la mienne et de celle des autres. Ma position est plus honorable que celle que vous occupez et je vous défie, quelque talent que vous ayez d'ailleurs, d'être aussi respecté et aussi estimé que je le suis, par tous ceux qui me connaissent.

Vous parlez de mon étrange conduite depuis un an. Précisez, messieurs, ne vous gênez pas ; vous formez un comité assez considérable pour vous aider au besoin. Allez-y, je vous attends de pied ferme, et je vous promets que quand la bataille sera finie, il y en aura plusieurs parmi vous qui rezretteront d'avoir mis le pied dans cette galère.

Je connais votre audace, votre sans-gêne ; je connais ce que vous pensez et dites de tous vos amis, dès qu'ils ne pensent pas comme vous. Je vous connais, enfin, tels que vous êtes, et je m'en vais vous dire d'ici à quelque temps tout ce que je pense de vous, tout ce que le public pense de vous.... tout ce que vos amis et vos ennemis pensent de vous, afin de vous mettre à votre place..... *une fois pour toutes*.

Votre conduite est tellement lâche que je vous prends en pitié, moi aussi. Comment ! Vous n'avez pas eu la délicatesse de publier la lettre de votre chef, l'honorable M. Pelletier, le jour même qu'il vous l'a adressée, et moi, simple soldat du parti, je vous aurais écrit une correspondance ! je me serais mis à vos pieds pour vous supplier de déclarer publiquement que vous ne représentiez pas le parti dans la lutte qui se fait à Lévis ! Mais, vous n'êtes pas sérieux ; vous n'êtes que des charlatans ; vous auriez ri de moi, vous auriez essayé de me convertir à vos petites idées politiques.....et vous n'auriez pas publié dans le journal qui est censé représenter mes opinions politiques les quelques mots, bien polis pourtant, que j'ai mis devant le public.

Je puis vous dire, messieurs de l'*Electeur*, que depuis que cette lutte est engagée entre nous, les libéraux sont venus *en masse*, tous les jours me féliciter de la position que je prenais vis-à-vis de vous, et m'encourager à continuer.

Durus est hic sermo. Voilà un langage assez rude, et M. Larue est encore, comme on le voit, plus sévère pour l'*Electeur* que M. Pelletier. Celui-ci, cependant, semble avoir voulu se reprendre dans sa lettre du 23, dont voici un passage assez vif :

Votre conduite était même si étrange que de malheureux soupçons, que je veux bien croire mal fondés, ont circulé dans le comté.

Vous citez, pour justifier la position que vous avez prise, des articles de quelques journaux de Montréal et d'Ontario, qui y ont répété en substance ce que vous disiez dans l'*Electeur*, croyant évidemment votre journal plus justement renseigné. S'ils avaient connu l'opinion des libéraux du comté et de Québec, ils se seraient certainement exprimés autrement.

En terminant, mon cher Monsieur, je vous prie de croire que je n'ai pas été " dupe de quelque manœuvre de la part de quelques soi-disant libéraux qui se vantent de me contrôler. " Les amis que je fréquente sont à l'abri de tout soupçon ; je vous souhaite que l'on puisse en dire toujours autant de tous les vôtres.

A ceci, M. Pacaud ripostait, la veille même de l'élection :

Vous parlez de " malheureux soupçons " qui ont " circulé ", comme vous dites, sur ma conduite.

Vous entrez là sur un terrain des plus dangereux pour vous ; s'il fallait s'en rapporter aux soupçons, que devrait-on penser de vous, que des gens plus respectables que vos *soupçonneux* accusent de choses bien plus graves ? On affirme, vous ne devez pas l'ignorer, qu'en 1867, vous vous êtes offert comme candidat conservateur, dans Kamouraska, aux chefs conservateurs. Voyez-vous le qualificatif qui devrait vous être appliqué s'il fallait s'en rapporter aux soupçons ?.....

Ce dernier extrait montre jusqu'à quel point la lutte est envenimée.

Nous ne pousserons pas plus loin nos citations. Il y en a assez pour établir que les libéraux de Québec ne s'entendent pas mieux que les libéraux de Montréal.

ECHOS DU JOUR

L'honorable M. Lacoste est parti hier soir pour Ottawa.

—

Sir Hector Langevin et l'honorable M. Caron étaient hier à Québec, où le service anniversaire de la regrettée lady Langevin a été chanté hier matin à l'Hôtel-Dieu.

—

Du *Canadien* :

Ceux qui ont assisté au dîner offert à M. Vermond sont dénoncés sans merci par l'*Etendard*. L'allié de M. Trudel, l'honorable M. Mercier, était à ce banquet, *ce qui n'empêchera pas les castors de l'adorer*.

—

L'honorable M. Blanchet est entré dans ses nouvelles fonctions de percepteur de la douane à Québec. M. Dunscomb, auquel il succède, remplissait la charge depuis 32 ans, et, au dire des journaux de Québec, il emporte avec lui, dans sa retraite, les bons souvenirs de tous.

—

M. L. M. Barré, directeur de la beurrerie-école de Sainte-Marie de la Beauce, a remporté les premiers prix, à l'exposition qui a eu lieu récemment à Saint-Jean, N. B, pour les produits de sa fabrique.

Il y avait entre autres concurrents de M. Barré, M. le professeur Sheldon, d'Angleterre, que l'on considère comme une des plus grandes autorités dans l'industrie laitière.

—

Ainsi que nous l'avons dit déjà, la famille de lord Lansdowne est anglaise et irlandaise en même temps. Voici les dates des différentes créations dont elle a été l'objet et qui se rapportent aux différents titres de Son Excellence : Baron de Kerry et Lixnaw, 1681 ; comte de Kerry et vicomte Clanmaurice, 1722 ; vicomte Fitzmaurice et baron Dunkerron, 1751 ; comte de Shelburne, 1763 (tout ceci en Irlande) ; baron Wycombe, de Chipping-Wycombe, 1760 : comte de Wycombe et vicomte Caln et Calnstone, 1784 ; marquis de Lansdowne, dans le comté de Somerset, 1784 (tout ceci en Angleterre même).

—

Le *Journal de Paris* porte le jugement suivant sur la conduite du roi Alphonse :

Pour le compromettre sans doute irrémédiablement aux yeux de notre pays, l'empereur d'Allemagne lui offrit le brevet de colonel honoraire du 15e uhlans, l'un des plus mal notés par ses actes de férocité dans la campagne de 1870-71, et, circonstance aggravante, tenant aujourd'hui garnison à Strasbourg.

Inadvertance coupable ou condescendance excessive, Alphonse XII se laissa faire et accepta tout ce qu'on voulut.

Le prince oublia qu'un petit-fils de Louis XIV, du grand roi qui donna l'Alsace à la France, ne pouvait et ne devait, en aucun cas, devenir commandant allemand, même honoraire, d'un régiment occupant en conquérant l'Alsace encore meurtrie des désastres de la guerre.

—

On sait que l'Université Laval a présenté au marquis de Lorne le diplôme de docteur-en-droit et de docteur-ès-lettres de cette institution. Son Excellence a été très-sensible, paraît-il, à cette marque d'estime et de reconnaissance, qui ici était accordée par l'Université en témoignage de gratitude pour les hauts encouragements donnés à l'éducation de la jeunesse canadienne, et spécialement à l'Université-Laval, par le marquis de Lorne ; et aussi pour reconnaître, indépendamment des mérites littéraires personnels de Son Excellence, les éminents services qu'elle a rendus en toutes circonstances aux sciences et surtout aux lettres françaises en Canada, notamment par la fondation de la Société Royale et la prééminence qui y est donnée à la section française des lettres.

—

A l'occasion du dixième anniversaire de sa fondation, le *Travailleur* vient de publier une édition spéciale, comprenant, en outre des articles signés par plusieurs de nos littérateurs, le compte-rendu complet de la démonstration qui a eu lieu dernièrement à Worcester, en l'honneur de M. Ferdinand Gagnon. De ce compte-rendu il appert que plus de quatre cents souscripteurs ont répondu à l'appel du comité d'organisation. Parmi ces derniers, on remarque les noms du marquis de Montcalm et de M. Chs de Bonnechose, tous deux de Paris.

Voici le sommaire de cette édition, qui comptera, à coup sûr, dans les annales de la presse canadienne-française aux Etats-Unis :

La Louisiane—Louis Fréchette.
La presse canadienne—Benjamin Sulte.
L'imprimerie—P. U. Vaillant.
La presse et le patriotisme—Charles Thibault.
Æquilibrium—P. L. Tousignant.
Les temps héroïques du Canada et les enseignements qu'ils nous ont laissés—J. C. Taché.
Le grand événement du XIXe siècle—J. D. Montmarquet.
Notre journal—La rédaction.
Une démonstration nationale—L. O. David.
Adresses à M. F. Gagnon et réponses.
Liste des souscripteurs au témoignage d'estime et de reconnaissance offert à M. Ferdinand Gagnon le 16 octobre 1883.
Remerciements—Le comité d'organisation.
Discours de MM. Adolphe Ouimet, Dr Dubé et Faucher de Saint-Maurice.
Sans peur et sans reproche—F. X. A. Trudel.
La persécutée—L. J. Martel.
La langue française—H. A. Dubuque.
La presse—Adolphe P. Caron.
La patrie et ses échos—J. Roy.

Variétés

Un jeune imbécile se vantait d'avoir obtenu, haut la main, force diplômes et brevets, et il raconte à ce sujet une foule de faits aussi extraordinaires qu'invraisemblables.

—Il y a un brevet que vous obtiendrez encore plus facilement que tous les autres, lui dit tout à coup son interlocuteur.

—Lequel ?

—Un brevet d'invention !

***

Deux collégiens, fraîchement rentrés, causent de leurs impressions de vacances :

—Ah ! mon cher, la bonne de mon oncle !... ce qu'elle en tenait pour moi !.... Tous les matins, elle me faisait frotter l'appartement avec elle !....

INCIDENT JUDICIAIRE

Il s'est passé, hier après-midi, en cour, un incident dont les journaux du soir ont fait mention, et dont voici le détail. Comme on pourra le voir, il s'agit de l'honorable M. Lacoste et de M. le juge Papineau, et c'est à l'occasion du procès d'élection de Laval :

M. LACOSTE—J'ai cru devoir attendre jusqu'à la fin de la cause pour présenter une requête relativement au procès-verbal dressé par Votre Honneur, et mis dans le dossier.

Ce n'est que ce matin que j'ai vu la dernière partie de ce procès-verbal.

C'est pourquoi, croyant que Votre Honneur était sous une fausse impression, j'ai préparé une requête exposant les faits, sous mon serment, laquelle requête je présente à la cour.

Voici la teneur de la requête.

Je crois que je fais mieux de lire la requête, que voici :

La requête sommaire de Alexandre Lacoste, avocat et conseil de la Reine.

Expose respectueusement, qu'à venir jusqu'au 12 octobre courant, il a occupé dans cette cause comme conseil de Félix Lavoie, pétitionnaire, et P. E. Leblanc, le mis-en-cause ;

Que pendant les absences qu'il a faites, il a été remplacé, comme conseil, par son associé François-Joseph Bisaillon, écuier, avocat du même lieu ;

Que le 12 octobre courant, votre requérant était présent à la session de la cour dans l'après-midi ;

Que le procès-verbal des procédés de la cour pour ce jour-là contient ce qui suit :

" Pendant l'interrogatoire du témoin Hughes, l'honorable A. Lacoste ayant interrompu les procédés de la cour pour répliquer à la réponse à une objection faite par l'avocat du mis-en-cause Leblanc, pendant que son associé M. Bisaillon conduisait la cause et que lui, M. Lacoste, avait été absent de la cour durant toute la matinée jusqu'au moment où cette objection a été faite, et qu'il n'avait aucune *connaissance* des procédés du jour, la cour a refusé de l'entendre, attendu qu'il voulait soulever les mêmes objections qui avaient déjà été soulevées par la cour, et faire des réflexions contre l'ordre de la cour et sa décision. Là-dessus, M. Lacoste est parti en vociférant et en continuant de troubler l'ordre de la cour ; "

Que ce procès-verbal est inexact, incorrect et erroné ;

Que les faits se sont passés comme suit :

Que votre requérant est arrivé dans la cour sans être en costume, lorsque Monsieur Bisaillon a soulevé une objection à une question posée à M. Hughes, témoin, sur le motif que la personne mentionnée dans la question posée par l'avocat du défendeur n'était pas mentionnée dans le *Bill of Particulars* comme ayant fait de la corruption ;

Que M. Bisaillon procéda à arguer son objection et cita des autorités ;

Que votre requérant, voyant l'importance de l'objection soulevée, se mit en costume, et après que M. Bisaillon eût fini de parler, demanda à la cour la permission d'être entendu ;

Que la Cour déclara qu'elle ne pouvait l'entendre, vu qu'un seul conseil pouvait être entendu à l'appui d'une objection, ou autres paroles en ce sens ;

Que votre requérant s'est soumis à la décision de la cour, disant qu'il se contenterait de répliquer ;

Que le conseil du défendeur ayant été entendu en réponse sur l'objection, la cour a de suite réservé l'objection, permettant la preuve sous réserve ;

Que votre requérant a demandé à la cour la permission d'être entendu en réplique, et que la cour n'a pas voulu lui accorder cette permission ;

Qu'alors votre requérant a demandé à la cour la permission de faire une suggestion ;

Que la cour, après avoir d'abord refusé, y consentit ;

Que votre requérant suggéra alors d'ajourner les débats de la cour jusqu'au lundi suivant, vu qu'il ne restait qu'à peu près trois quarts d'heure ou une heure de cour ce jour-là, et que le lendemain, (samedi) il ne devait pas y avoir de cour ;

Que la cour refusa la suggestion, en disant qu'une suggestion semblable avait été faite le matin même et qu'elle l'avait refusée ;

Que quelques instants après, demande ayant été faite par l'avocat du défendeur au témoin Hughes s'il avait donné de l'argent à un nommé Hurteau, votre requérant s'est objecté à cette question, vu que le nom de M. Hurteau n'était pas mentionné dans le " Bill of Particulars " comme ayant reçu de l'argent de M. Hughes ;

Que votre requérant a voulu plaider cette objection, mais que la cour lui a ordonné de ne pas parler, disant que l'objection avait été discutée déjà plusieurs fois et qu'elle réservait l'objection ;

Que votre requérant a essayé de démontrer à la cour que l'objection n'était pas de la nature de celles qui avaient été réservées, mais que la cour a refusé d'entendre sa plaidoirie sur ce point, permettant la preuve sous réserve de l'objection ;

Que votre requérant demanda alors à la cour si c'était bien son intention d'empêcher de plaider l'objection, et sur la réponse affirmative de la cour, votre requérant a déclaré à la cour qu'il ne croyait pas pouvoir, dans les circonstances, assumer davantage la responsabilité de la conduite de la cause, et que votre requérant s'est alors retiré sans troubler l'ordre de la cour ;

Qu'il n'a pas vociféré ainsi qu'il est allégué dans le procès-verbal ci-dessus récité ;

Que dans tout cet incident, votre requérant a agi de bonne foi, dans le seul but de faire son devoir honorablement comme avocat et conseil, et croit sincèrement avoir montré pour la cour tout le respect qu'un avocat doit montrer ;

Qu'il s'est soumis aux décisions de la cour et qu'il n'a pas parlé contre sa décision dans la circonstance en question ;

Qu'il s'est tenu dans les limites du devoir de l'avocat, et que le procès-verbal qui est mis dans la cause, s'il n'est pas biffé ou corrigé conformément aux faits, constitue à son égard une injustice grave de nature à affecter son caractère professionnel ;

Que dans ces circonstances, votre requérant prie respectueusement cette cour de vouloir bien biffer le procès-verbal ci-dessus récité, et, si elle le juge à propos, de le corriger et amender dans le sens de la présente requête.

Et vous ferez justice :

A. LACOSTE.

Alexandre Lacoste, avocat et conseil de la Reine, de la cité et du district de Montréal, après serment prêté sur les saints Evangiles, dépose et dit :

Que les faits contenus dans la requête ci-dessus et des autres parts écrite sont vrais et que la présente requête est faite à cette cour de bonne foi et dans le seul but d'obtenir justice.

Et le déposant a signé,

A. LACOSTE.

Assermenté devant moi,
à Montréal, ce 29 octobre 1883.

L. H. COLLARD,
Dép. P.

La requête est accompagnée des affidavits suivants (ici la lecture est suspendue par le juge.)

LE JUGE—Je ne vous permettrai pas d'aller plus loin, avant de faire amende honorable pour le mépris de cour constaté par le procès-verbal.

Je ne puis rien permettre à un avocat en révolte contre la cour, avant qu'il ne se soit purgé de cette révolte par une amende honorable.

L'AVOCAT—La cour me permettrait-elle de donner des explications ?

LE JUGE—Vous comprenez ce que je viens de dire, vous devez connaître votre devoir.

L'AVOCAT—Les faits qui sont énoncés dans la requête sont rapportés sous serment, et si je pensais avoir manqué de respect à la cour, je considérerais de mon devoir de faire apologie, et si je ne faisais pas apologie, je ne porterais plus ma robe.

Ne croyant pas avoir manqué de respect à la cour, je ne puis me rendre à son désir dans les circonstances.

LE JUGE—Alors, si vous ne pouvez pas faire amende honorable à la cour, je ne vous entendrai pas.

L'AVOCAT—La cour voudra-t-elle recevoir la requête que je viens de lire en sa présence ?

LE JUGE—Non, la cour ne recevra pas la requête d'un avocat en révolte.

L'AVOCAT—Où est la révolte ? La cour maintient-elle que je suis parti en vociférant ?

LE JUGE—Je vous ai entendu vociférer jusqu'à la porte de la cour en sortant.

L'AVOCAT—La cour voudra-t-elle recevoir ma requête et la mettre au dossier ?

LE JUGE—Non.

L'AVOCAT—La cour voudra-t-elle au moins consigner dans un procès-verbal que je me suis présenté avec cette requête-ci et qu'elle a refusé de la recevoir parce que je ne voulais pas faire amende honorable, vu que j'étais convaincu que je n'avais pas manqué de respect à la cour ?

LE JUGE—Je vous ai déjà dit que je ne permettrai pas à un avocat de se présenter devant la cour et de faire quoi que ce soit sans être purgé de son mépris de cour.

L'AVOCAT—Alors, mon devoir est de suivre la décision de la cour et de me retirer.

LE JUGE—J'ai fait le devoir d'un juge obligé de faire maintenir l'ordre dans une cour de justice.

Le Délégué Apostolique

Nous donnons, d'après le *Courrier du Canada*, la substance des paroles prononcées par Son Excellence le Très-Révérend Dom Henri Smeulders, à la grande réception qui lui fut faite au palais épiscopal de Québec par Mgr l'Archevêque et son clergé.

Tout d'abord, à 11.30 heures, se faisait, au salon de l'Archevêque, la présentation à Son Excellence des membres du clergé de l'Archidiocèse. Au temps convenu, et quand la salle se fût remplie d'un grand nombre de membres du clergé, soit séculier, soit régulier, le délégué apostolique est entré, au milieu de l'attente générale, accompagné de Mgr l'Archevêque et du grand Vicaire Monsieur Cyrille Légaré, et suivi de ses deux secrétaires, les Révds MM. Antoine Daidé, Ptre, et Gérard, jr, de Bic, diacre. Cette figure, belle et souriante, ce regard intelligent, cette noble et digne démarche, tout désignait déjà et semblait recommander au respect des assistants le représentant de Sa Sainteté. Son Excellence est allée prendre place au fauteuil d'honneur, ayant toujours à sa droite Mgr l'Archevêque, puis de suite a commencé la présentation. Monsieur l'abbé Marois, secrétaire de l'Archevêché, était chargé d'introduire à Son Excellence, un par un et par ordre d'ancienneté, les membres du clergé. Tous sont venus s'incliner devant l'envoyé de Rome, et pour tous Son Excellence a eu cette bienveillante condescendance que le Saint-Père lui-même manifeste d'une manière touchante dans les audiences du Vatican.

La présentation terminée, le Commissaire Pontifical prenant la parole a prononcé une savante et opportune allocution, dont voici à peu près le résumé : " C'est avec satisfaction que je vois ici réunis les principaux représentants du clergé, tant régulier que séculier : car ce m'est déjà un signe de l'union fraternelle qui règne, en ce pays, entre les deux classes du clergé catholique, de cette union des cœurs si nécessaire au bien de l'Eglise et au salut des âmes. En effet, s'il est vrai que l'union fait la force, l'Eglise a certes grandement besoin de cette union de ses prêtres et de ses ministres, de laquelle dépend l'édification des peuples. Soyons unis en tout et partout, et que toujours cette union se cimente dans la charité de celui qui a dit : " Alter alterius onera portate. Sachez vous supporter les uns les autres."

Et ici, comme si Son Excellence eût déjà voulu toucher du doigt, dans les termes les plus délicats, le germe des funestes dissensions religieuses qui déchirent notre pays, après avoir recommandé l'union des cœurs dans la même charité, Elle a signalé la nécessité de l'union des esprits dans la même doctrine, sous le même enseignement romain, puisque le défaut d'études sérieuses et de ralliement doctrinal sous l'étendard de la vérité est la source naturelle non-seulement de l'ignorance, mais de tous les maux qui s'ensuivent.

" Cette union dans le bien, continua Son Excellence, s'obtiendra par l'union des esprits dans le vrai, par des études profondes et suivies, sous l'enseignement catholique. Et cet enseignement catholique, il a pour base, pour fondement, la doctrine de saint Thomas, telle que recommandée par Léon XIII, sous lequel les intelligences semblent prendre un nouvel essor intellectuel. Cultivons donc la doctrine saine et pure de l'Ange de l'Ecole, qu'on peut interpréter de différentes manières, à raison de la diversité naturelle des esprits, mais qu'on ne saurait négliger sans détriment pour l'Eglise. De nos jours, une philosophie malsaine, toute subjective, bouleverse la science jusque dans ses bases. Recourons à saint Thomas. Sa philosophie basée, enracinée dans l'objet, sera notre ancre de salut et notre sauvegarde contre les faux systèmes.

" Je ne doute pas, du reste, de la bonne volonté avec laquelle on s'est empressé ici de satisfaire, sur ce point, au désir de Léon XIII ; puisque plusieurs ici présents, après être allés chercher leurs diplômes à Rome même, sont maintenant prêts à faire bénéficier les jeunes lévites de l'enseignement Thomiste qu'ils ont eux-mêmes reçu. Travaillons donc d'un commun accord à la culture des intelligences, comme au salut des âmes, et Dieu bénira nos efforts."

Telles sont, en substance, les nobles paroles prononcées par Son Excellence à l'adresse du clergé réuni autour d'Elle. Comme on le voit, c'est un écho fidèle des sublimes accents qui, part

TELEGRAPHIE

Service spécial de LA MINERVE

DEPECHES DE NUIT

CANADA

Personnel

Ottawa, 29—M. Tassé, M. P., est arrivé ce matin ; il a été appelé en ville par la maladie de sa fille aînée, atteinte des fièvres.

Adresses au gouverneur-général

—La Société Saint-George et la Société de bienfaisance des Irlandais ont présenté des adresses au gouverneur-général aujourd'hui.

Cour Suprême

—La plaidoirie dans la cause de la compagnie "Anchor marine Insurance Co" vs Keith a été terminée aujourd'hui devant la Cour Suprême.

On a procédé ensuite dans la cause de Wood vs Esson.

Mariage

—Demain sera célébré le mariage de M. Hodgins, du département de la justice, avec Mademoiselle Ritchie, fille aînée du juge en chef de la Cour Suprême.

Manufacture

—La nouvelle fabrique de M. Eddy pour raboter le bois et confectionner des boites a été mise en opération. Cent cinquante ouvriers sont employés dans cette fabrique.

L'emprunt du gouvernement

—Le délai pour recevoir les soumissions pour l'emprunt de $4,000,000 du gouvernement est expiré le 20 courant.

On a reçu des soumissions au montant de $1,777,000 et le montant accepté est de $977,000.

Observations météorologiques

—Le gouvernement a décidé d'établir dans le Nord-Ouest plusieurs stations pour faire des observations météorologiques.

Mort subite

Québec, 29—William Fiset, cordonnier, âgé de 38 ans, employé chez M. A. J. Caron, de la rue Saint-Jean, est mort subitement hier matin.

Le délégué apostolique

—Mgr Smeulders, délégué apostolique, a donné une réception à l'évêché, aujourd'hui,

Législature locale

—La législature locale est convoquée, pour la forme, pour le 31 décembre prochain.

Arrivage

—Le vapeur *Polynesian*, de la ligne Allan, est arrivé de Liverpool aujourd'hui.

Pendant une tempête, dans le golfe, un des passagers d'entrepont, du nom de John White, s'est jeté à la mer et s'est noyé. On suppose que ce malheureux souffrait d'une attaque d'aliénation mentale.

Elevage du bétail

—Des bestiaux, valant environ $10,000, ont été expédiés dernièrement de la quarantaine de Lévis aux *ranches* du Nord-Ouest.

Revenus du havre

—Cette année, les revenus de la commission du havre excèdent de $5,000 le montant perçu l'année dernière.

Navigation

—Plusieurs navires attendent des vents favorables pour prendre la mer.

Navires saisis

—Les autorités de la douane ont fait saisir les navires *Kate Covert* et *Clytie*, parce qu'ils avaient à leur bord des marchandises dont il n'était pas fait mention sur leurs feuilles de chargement.

Mariage

—Le révérend A. J. Bray, ministre de *Zion Church*, à Montréal, a épousé, en cette ville, aujourd'hui, Madame Maud Alexandra Lloyd, de Londres, qui est arrivée à Québec par le vapeur *Oregon*.

Les honorables MM. Starnes et Wurtele et M. J. B. Hawson assistaient à la célébration du mariage.

Visiteur distingué

—Sir William Meddly, célèbre botaniste, est actuellement en cette ville.

Découverte

Toronto, 29—M. Hirschfelder, l'archéologue bien connu, a trouvé le squelette d'un mastodonte, en creusant dans un champ, près de Woodstock, et il l'a fait transporter en cette ville.

La culture de la vigne

Saint-Jean, P. Q., 29—MM. T. D. Barlingame et F. O. Harris, capitalistes de Providence, R. I., sont en cette ville et ont entamé des pourparlers pour l'acquisition des vignobles Beaconsfield, qu'ils considèrent comme les plus beaux qu'il y ait en Amérique. Ils se proposent aussi d'acheter d'autres propriétés dans le voisinage, afin d'y établir une grande distillerie.

ETATS-UNIS

Trouvaille

Chicago, 29—On a trouvé, à Chetopa, Kansas, sur la ferme occupée autrefois par la célèbre famille Bender, une boite de ferblanc contenant une somme de $30,000. On suppose que cette somme est le produit de vols commis par la famille en question.

Le propriétaire actuel de la ferme, un nommé Murphy, qui a trouvé cet argent, se propose de le garder, mais des connaissances de la famille Bender s'y opposent en prétendant qu'une partie de l'argent leur appartient.

Une enquête judiciaire va jeter un nouveau jour sur les crimes commis par la famille Bender. Des gens pratiquent des excavations en différents endroits avec l'espoir de faire d'autres découvertes du genre de celle que vient de faire Murphy.

Départ de lord Coleridge

New-York, 29—Lord Coleridge s'est embarqué pour l'Angleterre, samedi, sur le vapeur *Britannic*, de la ligne *White Star*. Il a été accompagné à l'embarcadère par son fils, M. Gilbert Coleridge, M. Shephard, le lieutenant McLellan et plusieurs hommes d'état et membres du barreau.

M. Gilbert Coleridge ne partira que dans un mois, vu qu'il se propose de faire un voyage dans l'ouest.

Avant son départ, lord Coleridge a dit à un des reporters du *Télégram* : "Je regrette beaucoup de me séparer des nombreux amis dont j'ai fait la connaissance pendant mon séjour ici. J'étais loin de m'attendre aux égards que l'on m'a témoignés de toutes parts. Je considère votre pays comme l'un des plus beaux qu'il y ait au monde, et je serai heureux si je puis y revenir un jour ; mais je commence à me faire vieux et je sens que ma carrière tire à sa fin. Que tous mes amis des Etats-Unis me permettent, en leur faisant mes adieux, de leur faire mes meilleurs souhaits."

Le prochain message

New-York, 29—Le *Post* de Washington dit que le président s'est fait transmettre les principaux points des rapports des chefs de département et est à préparer son message. Le bruit a transpiré qu'il recommandera l'abolition du système de revenu-intérieur, mais on n'y ajoute pas foi.

Il est douteux que le président aille plus loin que l'année dernière quand il a recommandé l'abrogation de toutes les taxes du revenu intérieur, sauf la taxe sur les spiritueux distillés.

Les fonctionnaires du Trésor pensent que le revenu ne permet pas l'abolition complète des taxes du revenu intérieur.

Le revenu des postes

Washington, 29—Un état préparé au département des postes porte les recettes totales, pour l'exercice expiré le 30 juin, à $45,506,692 et les dépenses à $42,816,700.

Nouvelles du Pérou

Lima, 29—Arequipa s'est rendue sans résistance, Montero a pris la fuite. Iglesias a été proclamé président.

Le nouveau méridien

Washington, 29—On a décidé, aux départements de l'intérieur et de la marine, d'adopter le nouveau méridien le 18 novembre.

Cyclone

Waterproof, La, 29—Ce matin un cyclone s'est abattu sur les paroisses de Catasoula et Texas. Sur une plantation des maisons ont été renversées et plusieurs personnes blessées.

Paris, Ky, 29—Deux cyclones ont causé de grands dégats ici la nuit dernière.

EUROPE

Tremblement de terre

Constantinople, 29—Une autre secousse de tremblement de terre s'est fait sentir hier, à Smyrne. Les murs de la ville, l'aqueduc et la mosquée ont été gravement endommagés. A Vourlà, cent soixante et neuf personnes ont été sérieusement blessées et soixante et une l'ont été légèrement. Soixante et dix-neuf d'entre elles ont été envoyées à l'hôpital.

Nomination

Saint-Pétersbourg, 29—M. Boutinieff a été nommé ambassadeur de Russie, auprès du Vatican.

Soulèvement

—De grands désordres ont eu lieu dans la colonie pénitentiaire de Sibérie. Un grand nombre d'exilés qui ont essayé de s'échapper ont été repris, excepté ceux qui ont fui de l'île de Saghalien.

Invention

Paris, 29—Un officier russe vient d'inventer un appareil portatif, destiné en temps de guerre à intercepter les dépêches télégraphiques sur les lignes ennemies.

La question du Tonquin

Paris, 29—Il est clair que les négociations entre la France et la Chine au sujet des affaires du Tonquin sont rompues pour le présent.

Paris, 29—D'après des nouvelles de Saigon on apprend que les Français, lors du combat qui s'est engagé près de Hanoi, au commencement de septembre, ont rencontré les troupes chinoises qui étaient bien armées et bien disciplinées. Après un combat de trois jours, pendant lequel les Français se sont emparé de quelques positions ennemies, ils se sont retirés.

Londres, 29—La légation chinoise a fourni les journaux qui publient toute la correspondance échangée entre l'ambassadeur chinois et le ministre des affaires étrangères en France au sujet de la question du Tonquin.

Retour du général Bouet

Marseille, 20—Le général Bouet, ex-commandant des forces françaises au Tonquin, est arrivé à Marseille.

Un fou dangereux

Londres, 29—Un monsieur a été attaqué hier, dans un wagon du chemin de fer de la ville et a été battu par un fou jusqu'à ce qu'il soit demeuré insensible. Une dame qui était seule avec lui dans le compartiment n'a pu porter secours à la victime de cette brutalité, mais en arrivant à la gare elle donna l'alarme et le fou fut arrêté.

La marine allemande

Berlin, 29—Le ministre de la marine a ordonné la construction de cent bateaux-torpilleurs qui devront être livrés avant le printemps prochain.

Mort d'un général

—Le général Von Walther, commandant la deuxième brigade de cavalerie saxonne, est mort des suites des blessures qu'il a reçues en tombant de cheval pendant les dernières grandes manœuvres.

Fausse rumeur

Londres, 29—M. John Bright télégraphie de Kelso, Ecosse, qu'il est faux qu'il ait l'intention de faire un voyage aux Etats-Unis cet hiver.

Les Orléanistes

Berlin, 29—Des dépêches de Paris mandent qu'on prend des mesures actives pour favoriser les projets nos Orléanistes. Une dépêche dit que des partisans des Bourbons ont souscrit 100,000 frs pour distribuer aux membres de la chambre des députés afin de s'assurer de leur influence et de leurs votes. Cette nouvelle, cependant, est démentie par le *Tugeblatt*, qui peut être considéré, jusqu'à un certain point, comme un organe officiel.

M. Gladstone

Londres, 29—On dit que M. Gladstone doit partir sous peu pour Cannes.

Détournement de fonds

—Un mandat a été émis pour l'arrestation du sous-gérant de la maison de banque "Preston Banking Co", à Preston, accusé du détournement d'une somme de £10,000.

Explications demandées

Berlin, 25—On dit que le gouvernement voit d'un mauvais œil le rassemblement d'un si grand nombre de Cosaques sur la frontière russe et qu'il se propose de demander des explications à la Russie à ce sujet.

Breslau, 29—Le *Schlesische-Zeitung* dit que l'Allemagne ne se contentera pas des simples déclarations pacifiques du czar et de M. de Giers, premier ministre du gouvernement russe. La concentration des troupes russes sur la frontière ne s'accorde guère avec ces déclarations.

La ligue agraire

Dublin, 29—Il n'y a pas eu de réunions de la ligue agraire en Irlande hier, parce qu'une proclamation avait défendu ces réunions.

Il y a eu quelques désordres à Castle Lyon, mais la foule a été dispersée à la pointe de la baionnette par la police.

Expédition

Londres, 29—En dépit de la désapprobation du ministre des colonies, les auteurs du projet de l'expédition à la Nouvelle-Guinée ont décidé de donner suite à leur projet. Ils ont nolisé un vapeur qui transportera des armes, des munitions et des vivres pour six mois. Chaque actionnaire de la compagnie obtiendra la concession de 1,000 acres de terre dans la colonie.

Les anarchistes

Lyon, 29—Un certain nombre d'anarchistes ont déterminé l'explosion d'une machine infernale aujourd'hui, à l'entrée d'un grand café. Personne n'a été blessé.

Congrès des ouvriers

Paris, 29—Le congrès international des ouvriers a adopté des propositions exprimant ses sympathies à l'égard des classes ouvrières de tous les pays et protestant contre les guerres.

Journal socialiste

Saint Pétersbourg, 29—Le second numéro du journal socialiste publié par les étudiants de Chistov a paru. Ce journal déclare que la propagande en faveur du socialisme fait des progrès remarquables.

Désordres à Oldenburg

Berlin, 29—Les troubles à Oldenburg, dûs à l'impopularité du général Steinmann, excitent beaucoup d'attention ici. Le général a reçu quatre provocations. Il a eu un second duel vendredi et a reçu une balle dans l'épaule. Les troupes sont stationnées dans les casernes. On s'attend à des troubles tous les soirs

A la chambre

Paris, 29—La discussion de l'interpellation de M. Granet, député, sur la question du Tonquin, a commencé aujourd'hui à la Chambre des députés.

La France et la Chine

Paris, 29—On lit ce qui suit dans le *Gaulois* : "En vue de la probabilité d'une guerre avec la Chine, plusieurs cuirassés français ont reçu ordre de se tenir prêts à aller rejoindre l'escadre française dans les eaux de la Chine."

Hong-Kong, 29—On s'occupe activement des préparatifs pour la défense de Canton, et hier des canonnières chinoises y ont transporté une grande quantité d'armes et de munitions.

On ne s'attend pas à ce que les ports chinois soient attaqués immédiatement et il est probable que d'ici à quelque temps, la lutte se fera dans le Tonquin ; mais il est certain que la Chine deviendra plus tard le théâtre des hostilités.

Une autre défaite des troupes françaises dans le Tonquin aurait des conséquences sérieuses pour les résidents étrangers en Chine. Le pays est agité et il y règne un sentiment hostile aux Européens.

L'Autriche et les autres puissances

Vienne, 29—Aujourd'hui, à la chambre des députés, M. Kanolky, ministre des affaires étrangères, a déclaré que l'Autriche était en bons termes avec les autres puissances.

Le ministre des affaires étrangères a ajouté qu'on avait mal interprété ses dernières déclarations au sujet de la Russie. L'Autriche et la Russie désirent la paix et il est convaincu que la paix est assurée. L'Autriche est aussi en bons termes avec l'Allemagne.

Nouvelles Canadiennes

SAINTE-CROIX—M. l'abbé Benj. Desrochers, retiré dans sa famille, à Sainte-Croix, a été frappé, dimanche dernier, d'une forte attaque de paralysie. Le vénérable vieillard est dans sa 79e année.

SAINTE-MARIE—Nous regrettons l'accident arrivé à M. l'abbé B. Dionne, vicaire à Sainte-Marie de la Beauce. M. l'abbé se rendait à Saint-Joseph, lorsque son cheval prit l'épouvante et le jeta en dehors de sa voiture. Il eut le malheur de donner de la tête contre une pierre, et de se lacérer le péricrâne sur une longueur de quatre à cinq pouces. Le blessé n'est pas cependant en danger.

QUEBEC—Lors du départ de lord Lansdowne pour Montréal, mardi matin, on avait placé des torpilles sur les rails du chemin de fer du Nord, à la gare du Palais. Lorsque le train s'ébranla et partit, ces torpilles firent explosion les unes après les autres, ce qui fit fuir la foule dans toutes les directions. Cela est fort heureux, car il est bien certain que si tout le monde fût resté là, les blessés auraient été plus nombreux.

Dans tous les cas, il y en a eu un, et c'est déjà trop. Un jeune homme qui n'a pas voulu bouger a reçu dans l'œil un petit fragment de torpille qui a failli lui faire perdre l'usage de cet organe précieux. Heureusement, dans quelques jours il n'y paraîtra plus.

BIBLIOGRAPHIE

ALMANACH AGRICOLE, COMMERCIAL ET HISTORIQUE de J. B. Rolland et fils, pour 1884 (18e année). In-12, 64 pages, 5 cents.

Il nous fait plaisir de souhaiter la bienvenue à l'*Almanach Agricole* pour 1884. Disons de suite que la dix-huitième année de cet utile recueil ne le cède, sous aucun rapport, à ses aînées : utilité pratique, intérêt général, renseignements très exacts et très complets sur l'administration religieuse et civile du pays : noms de NN. SS. les évêques, personnel des évêchés, tableau synoptique de l'église catholique en Canada ; le gouvernement fédéral : exécutif, sénat, communes ; les législatures locales des différentes provinces ; le conseil de l'instruction publique, conseil de l'agriculture et conseil des arts et manufactures ; la commission du havre de Montréal ; le tableau des banques revisé avec soin ; le tarif des postes ; les lois de chasse et de pêche, etc, etc. La revue des événements de l'année écoulée, placée, sous forme d'éphémérides, en regard de chaque mois, sera lue avec profit, car elle conserve le souvenir de faits intéressants pour tous. La justesse des pronostics sur la température, publiés par l'almanach Rolland, est depuis longtemps proverbiale, il serait donc superflu de les recommander à nos lecteurs. Les dernières pages sont consacrées à des annonces qui seront consultées avec avantage par les acheteurs dans toutes les branches.

Avec un pareil choix de matières, l'*Almanach Agricole* pour 1884 est assuré, et à juste titre, du même succès que les années précédentes ; un tirage de plus de 50,000 exemplaires pour l'édition de 1883 prouve d'ailleurs la popularité dont il jouit. Avec l'*Almanach des Familles*, dont nous avons parlé il y a quelques jours, et les deux nouveaux almanachs que les entreprenants éditeurs préparent pour le mois prochain : l'*Almanach ecclésiastique* et l'*Almanach des Associations Saint-Jean-Baptiste*, nos familles auront à leur disposition d'excellents volumes, où elles trouveront une somme d'informations précieuses, tant au point de vue religieux qu'au point de vue national.

Une note des éditeurs nous apprend que l'*Almanach agricole* est imprimé, cette année, sur du papier provenant de l'importante manufacture de la *Compagnie de papier Rolland*, à Saint-Jérôme ; nouvelles félicitations, donc, à MM. Rolland.

L'*Almanach agricole* est en vente chez tous les libraires et les principaux marchands, au prix de 5 cents.

Avis Spéciaux

—Les Pilules de Camomille et de Celery du Dr Benson ne contiennent ni opium, ni quinine, ni rien d'échauffant et sont hautement recommandées contre les maux de tête, les névralgies et les maladies des nerfs. 50 cents chez tous les pharmaciens.

—La Pâte de Gomme d'Epinette du Docteur Chevalier est la meilleure des préparations d'épinette rouge. Le goût en est très-agréable et les boîtes portatives, et le remède reconnu comme très efficace, celui-ci est recommandé par la Faculté de Médecine.—En vente chez MM. Laviolette & Nelson, à 25 cents la boîte.

CHANSONNIER CANADIEN — Sur réception de 5 centins en argent ou en timbres-poste, nous enverrons franc de port le *Chansonnier Canadien*. Tout le monde devrait en avoir un. Halley frères, 282 rue Saint-Joseph, Montréal

— Comme remède de famille pour la toux, rhume, croup, etc., etc., employez la Sprucine de McClale, 25 et 50 cents la bouteille.

OTTAWA, 10 Juillet, 1880.

MONSIEUR,—C'est avec plaisir que je recommande l'*Elexir de Dodds* pour la toux, le rhume et toutes les affections des poumons, soit pour les enfants, soit pour les personnes âgées, en ayant fait usage dans ma propre famille pendant une douzaine d'années avec le plus grand succès. Nous en parlons constamment, et toutes les familles devraient en faire usage, suivant les directions, et elles en éprouveront certainement de bienfaisants effets. Votre, etc. JOHN HILL.

THES ET CAFES—Achetez votre thé et votre café chez Nightingale, No 145 rue Saint Laurent.—57a

LOYAUTÉ—Un homme loyal à son pays est un bon citoyen. Cultivez le sentiment de la loyauté, encouragez la protection et une saine éducation. D. Hatton et Cie sont les plus grands importateurs et commerçants de gros de poisson fumé du Canada.

LA COMPAGNIE DE PIANOS DE NEW-YORK—Cette maison de la rue Saint-Jacques a Montréal, apporte l'attention la plus spéciale à la réparation des pianos et orgues et se charge de les accorder. Les meilleurs artistes et ouvriers sont attachés à la maison et exécutent les plus beaux chefs-d'œuvre de la Puissance.

Envoyez vos commandes pour accorder et réparer vos pianos à la Compagnie de Pianos de New-York, 225, rue Saint-Jacques.

LES INVENTEURS—Sont priés de correspondre avec R. A. Kelland & Compagnie, solliciteurs de brevets, au Canada et à l'étranger. No 156 rue Saint Jacques.

Marques de fabrique, dessins et droits d'auteurs enrégistrés.

Treize années d'expérience.

La Valeria

Saint-Thomas d'Alfred,
19 janvier 1883.

Je certifie que la *Valeria* m'a été très utile en arrêtant la chute de mes cheveux et en faisant pousser sur la partie chauve des cheveux assez longs mais clairs. Je dois faire observer que je n'ai employé qu'une boîte de la *Valeria*. Je suis âgé de soixante-quatre ans.

F. X. BOUGIE.

En vente chez Laviolette et Nelson, pharmaciens, rue Notre-Dame.

Aux REGISTRATEURS et aux SECRETAIRES des Municipalités.

Les Régistrateurs et Secrétaires des Municipalités trouveront au Bureau de LA MINERVE des blancs de Role de Perception et d'Evaluation, en livre ou en feuilles, à des prix modérés.

Vente Importante !

—DE—

Quincaillerie, fusils de chasse, Engins de peche, articles à l'usage des Sportmen Etc, Etc.

DANS L'AFFAIRE DE

RALPH HALL KILBY,

De la Cité de Montréal,

Négociant et Agent de Manufactures

Nous avons reçu instruction du fidei-commissaire soussigné de vendre à l'encan, en lots au gré des acheteurs, aux magasins

Nos 346 et 348 RUE SAINT-PAUL

Mercredi, le 14 Novembre

ET LES JOURS SUIVANTS

Tout le stock du failli, comprenant un assortiment de quincaillerie, coutellerie, couteaux de chasse, rasoirs, clefs pour dévisser, tire-bouchons colliers et chaines pour chiens, serrures, boites à savonnettes, roulettes pour meubles, galons à mesurer, cuirs à rasoir, boutons pour portes, ceintures de sauvetage ; une quantité de fusils de chasse, carabines et revolvers, comprenant carabines "Spencer," "Ballad" et "Creedmore" ; fusils de chasse à deux coups, de célèbres fabriques anglaises ; une quantité de revolvers américains, de cartouches; munitions de chasse, bourses ; un lot de magnifiques fanaux pour voitures, dans les derniers goûts, engins de pêche, perches pour la pêche au saumon et autres genres, rouleaux et monches de toutes espèces et un assortiment complet de lignes, hameçons et appâts ; aussi vêtements imperméables à l'usage des sportmen. Le tout évalué à environ **$28,000.**

Le tout formant l'assortiment le plus considérable d'articles du genre qu'il y ait en Canada. Les garnitures du magasin et des bureaux seront vendues après la vente du stock.

CONDITIONS : COMPTANT.

SAMUEL C. FATT,
Fidéi-commissaire,
SHAW & GOWDEY,
Encanteurs.

QUATRIEME EDITION

LES CANADIENS DE L'OUEST

PAR

JOSEPH TASSÉ

Deux vols in-8° de 400 pages chacun

EN VENTE AU BUREAU DE LA *MINERVE* ET CHEZ LES LIBRAIRES.

HISTOIRE DES CANADIENS-FRANÇAIS —Nous avons l'honneur d'annoncer le progrès continu du livre de M. Suite. Nous profitons de l'occasion pour annoncer que le cinquième volume paraîtra dans quelques jours. Ce volume renfermera des portraits (reproduits pour la première fois, à grands frais) d'hommes choisis parmi ceux qui ont le plus illustré le Canada. Avec ce volume commence l'histoire de l'âge héroïque du Canada, véritable drame historique, le plus saisissant qui ait jamais été écrit en français sur ce continent.

Les Canadiens-Français désirant se procurer un exemplaire de ces archives de leur race devront le faire immédiatement, car les souscripteurs seuls seront servis.

WILSON & CIE,
80 Rue Saint-Jacques.

NOUVELLES PUBLICATIONS

Christophe Colomb, par Mlle Celliez ; gr. in-8	50
Les Gloires de Notre-Dame du Perpétuel Secours, avec méditations et prières pour la sainte Messe et la sainte Communion, par le P. H. Saintrain, in-32	25
Légendes bibliques et orientales, par le comte de Saint-Jean, in-12	$1.00
Merveilles de la grâce sanctifiante, par le P. L. Bronchain, in-18	50
Pizarre de Lugue et Almagro, ou la conquête du Pérou, par Patrice Chauvière ; gr in-8	50
Souvenirs d'Amérique et de France, par une Créole ; in-8	$1.25
Souvenirs d'un ami sur la vie de Théodeliade Dubouché, par une religieuse Ursuline ; 2 vols in-12	$1.25
Vie du R. P. Bernard, par M. J. A. Lane ; in-8	$1.00
Vie du vénérable F. M. P. Libermann, par le cardinal Jean-Baptiste Pitra ; in-12	$1.00
Voyage en Orient, par Patrice Chauvière ; gr. in-8	88

En vente à la

LIBRAIRIE

J. B. Rolland & Fils

12 et 14 RUE SAINT-VINCENT

ENVELOPPES,
FOURNITURES DE BUREAU,
ETC., ETC.,
Chez JOSEPH FORTIER
FABRICANT DE PAPIER
Nos 256 & 258, Rue Saint-Jacques
MONTRÉAL.

Compagnie de Lettres en verre, Montréal
241—RUE NOTRE-DAME—241
Seuls agents pour
LETTRES en EMAIL BLANC brevetées
Pour Vitres de magasin, etc.

VERITES CLAIRES !

Le sang est le fondement de la vie, il circule dans toutes les parties du corps et à moins qu'il ne soit pur et riche, la bonne santé est impossible. Si la maladie a pénétré dans le système, le seul moyen sûr et prompt de l'en chasser est de purifier et d'enrichir le sang.

Ces faits simples sont bien connus et les plus hautes autorités médicales conviennent que rien que le fer ne peut ramener le sang à son état naturel ; et ainsi que toutes les préparations ferrugineuses employées jusqu'ici noircissent les dents, causent des maux de tête et sont tout-à-fait nuisibles.

LES AMERS DE SOUFFRE ET DE FER s'assimileront entièrement et promptement avec le sang, le purifiant et le renforcissant et ainsi chassent la maladie de toutes les parties du système, et de plus ils ne noirciront pas les dents, ne causeront ni maux de tête, ni constipation, et ne seront aucunement nuisibles.

St Johnsbury, Vt, 31 oct 1882.

Depuis six ans j'ai beaucoup souffert de maladies du sang, de dyspepsie et de constipation et je devins si affaiblie que je ne pouvais plus supporter, de fait la vie m'était devenue un fardeau, et au moment où j'avais perdu tout espoir, je fis l'essai des AMERS DE SOUFFRE ET DE FER. Je vais maintenant à prendre ma troisième bouteille et je ne me suis jamais senti aussi bien depuis six ans.

DAME S. L. MOORE.

Les AMERS DE SOUFFRE ET DE FER guérissent efficacement la dyspepsie, l'indigestion et la faiblesse, ils procurent le plus grand soulagement à ceux qui souffrent de maladies telles que celles des rognons et du foie, de la dyspepsie et de l'indigestion, etc.

En vente chez tous les pharmaciens et au dépôt 150, rue St-Jacques Ouest, Montréal. Prix 50c.

B. E. McGALE, Chimiste,
No. 301, Rue Saint-Joseph, Montréal.

REMÈDE EFFICACE

Dont chaque Famille a besoin

Pastilles de fruits rafraîchissantes

pour la constipation, maladies bilieuses, maux de tête, indispositions, etc. Supérieures à toutes espèces de pilules et autres remèdes pour régulariser la digestion.

La dose est faible, son effet est prompt et le goût de cette préparation est délicieux.

Les femmes et les enfants aiment à en faire usage.

En vente chez tous les pharmaciens.

CRYZINE

GUERISON RAPIDE DU RHUME DE CERVEAU.

Cette poudre enlève immédiatement l'acuité du mal, rend la liberté de la respiration et prévient le rhume de poitrine, suite naturel du Coryza.

Enregistrée à Ottawa.

PRIX 25 CENTS LA BOITE.

LAVIOLETTE & NELSON,
Propriétaires, Montréal

GOUDRON DE NORVÈGE

De la Pharmacie de Lyon.

Cette Liqueur est plus efficace que le Goudron ordinaire contre les Bronchites et maladies de la Vessie.

50 cents le flacon.
LAVIOLETTE & NELSON,
Agents pour le Canada.

—AMERS—

MANDRAGORE

Du Dr BAXTER

Pour la guérison de la débilité générale, perte de l'appétit, Gastralgie, Dyspepsie, Insomnie, Maladie du Foie, Constipation habituelle, Migraine, etc., etc.

Ces amers n'ont pas de supérieurs comme PURIFICATEUR DU SANG, et sont d'une efficacité remarquable pour prévenir les maladies contagieuses et épidémiques, aussi bien que toutes les sortes de fièvres.

PRIX : 25 CTS LA BOUTEILLE

En vente chez tous les marchands de remèdes.

Aux Médecins

Un médecin résidant dans une ville manufacturière des Etats-Unis ayant une clientèle considérable désirerait vendre son mobilier et ses crédits. La clientèle rapporte environ $250 à $300 par mois argent comptant (les crédits non comptés). Pour informations et autres particularités, s'adresser au DR. J. A. DESJARDINS, 150 rue Cadieux. 295-tm

HUDON, HEBERT & CIE

(CI-DEVANT J. HUDON & CIE)

Importateurs d'Epiceries, Vins, Liqueurs

PROVISIONS, ETC., ETC., ETC.

VINS DE MESSE UNE SPECIALITE

EN GROS

304, 306 Rue Saint-Paul, et 143, 145 Rue des Commissaires

MONTREAL.

Seuls agents pour la célèbre huile de la **Portland Kerosene Oil Company.**

22-m

J'OFFRE MAINTENANT EN VENTE **la plus célèbre HUILE fabriquée pour l'usage de lampes à huile de charbon ordinaire.**

l'Huile Astrale

DE PRATT

donne une forte lumière égale à celle du gaz. Elle ne donne pas de mauvaise odeur et ne salit pas les cheminées de lampes.

Elle est actuellement en usage dans les premières villes des Etats-Unis.

Les citoyens, le clergé de Québec et d'Ottawa en font les plus grands éloges.

En vente chez

L. DENEAU, No. 181 RUE SAINT-JOSEPH.

VENTE PAR ENCAN

PAR BENNING & BARSALOU

VENTE IMPORTANTE DE NOUVEAUTES d'automne et d'hiver.

Les soussignés vendront, à leurs salles, Nos 86 et 88, rue Saint-Pierre,

Mercredi, le 31 Octobre, et les jours suivants,

Un assortiment complet de nouveautés convenant pour les ventes d'automne et d'hiver

Comprenant en partie : Présidents bleus et noirs, beavers pesants, Naps noirs et gris, draps et doeskins noirs, étoffes pour pardessus Italiens noirs 6-4, meltons, grosse toile, casimirs noirs et de couleur, mérinos français, étoffes crêpées, velours de coton noir et de couleur, flanelles blanches et rouges, flanelles grises, corsets de femmes rubans, braids, chemises de flanelle, châles, rubans de velours, gants de kid et de drap, bas de laine, écharpes, mouchoirs de toile et un assortiment complet de mercerie.

—ET—

15 balles de coton jaune,
7 caisses de grosses flanelles,
4 " de cashmeres noirs
4 do 6-4 Coatings
7 " de tweeds assortis.
6 " de gilets Cardigan,
7 " de peil de laine,
3 " de tapis de toile cirée,
9 " de caleçons et chemises,
10 balles de couvertes blanches assorties,
7 " de couvertes brunes,
2 caisses de corsets de femmes,
3 " de casques en drap,
" " mitaines d'hiver,
22 " de bonneterie,
30 " de caleçons et de chemises,
25 " de flanelles grises et bleues,
4 " de shirtings blancs,
5 " d'indiennes de goût,
3 " de grosses étoffes,

—ET—

Un assortiment complet de linge de table, blanchi, blanc ou brun, serviettes assorties, toiles pour tapis d'escalier, y compris 7 caisses de serviettes d'occasion.

AUSSI :

Une quantité de chapeaux de feutre de première qualité et dans les derniers goûts pour hommes.

Une consignation de bonnets et autres articles de toilette en fourrure.

Venant d'être reçue, avec instruction de vendre sans réserve, 600 doz. de bas de cashmere première qualité pour hommes et pour femmes. 250 doz. chemises et caleçons assortis et de première qualité (fabrique d'Ecosse).

—DE PLUS—

Pour le compte des fabricants :—12 caisses de porcelaines assorties.

Le tout sera vendu en lots, au gré des acheteurs

CONDITIONS FACILES.

Vente chaque jour à DIX HEURES.

BENNING & BARSALOU,
44 Encanteurs.

Grande Vente de Terres

DANS LA

SEIGNEURIE DE LA PETITE NATION

2000 A 3000 ARPENTS

Divisés en lots de 90 à 100 arpents.

Sol varié, couvert de beaux bois de toutes les qualités : pin, pruche, épinette rouge, épinette blanche, cèdre, érable, merisier, etc.

Une partie de ce terrain, est située dans la paroisse de SAINT-ANDRÉ AVELLIN, où devra passer le chemin de fer projeté qui doit relier l'Ottawa avec le lac Nominingue ; l'autre partie s'étend le long d'un chemin de colonisation ouvert ces dernières années, reliant Monte-Bello (sur l'Ottawa) aux townships de Suffolk et de Ponsonby, et sur lequel est déjà fixé le centre d'une future paroisse.

La vente de ces terres commencera après le

PREMIER NOVEMBRE PROCHAIN.

Il sera aisé alors de les visiter et de connaître les conditions de vente chez le soussigné, représentant les propriétaires, au village de Papineauville, situé sur le parcours du Pacifique Canadien, à 3 heures de Montréal.

CAMILLE PAPINEAU,
24 Agent.

Superbe Ferme à Vendre

La plus belle ferme dans le comté de Missisquoi, Québec, située à Dunham ; comprend 500 arpents d'érablière composée de 2000 arbres, 100 arpents en forêt, 150 arpents en prairie ; la balance en terre cultivée et en pâturages. Les bâtiments valent à eux seuls le prix demandé pour la ferme. Approvisionnement d'eau inépuisable. Demandez une circulaire donnant une description complète.

R. K. THOMAS,
Agent d'immeubles, 181 rue Saint-Jacques.
32-tf

A VENDRE

à Deux belles propriétés dans la ville de Beauharnois, dépendant de la succession de feu Toussaint Boehon.

1o Un beau magasin avec dépendances, situé au coin de la rue Ellice et du marché, maintenant occupé par Achille Marchand ; 2o Une belle maison à deux étages sur la rue Ellice, près du marché. Conditions faciles. S'adresser à

A. G. THÉRIAULT.
37-j

A VENDRE

Au Village de L'Assomption, la résidence de feu le Dr Viger, maison et magnifique emplacement sur la principale rue du village, sur la rivière, beau grand jardin, excellentes dépendances, avec une pharmacie des plus complètes et d'une grande valeur ; instruments complets de chirurgie ; livres de médecine par les meilleurs auteurs, avec tout l'ameublement au gré de l'acheteur.

Grands avantages pour un médecin. Résidence de médecin pour plus de cinquante ans. Conditions libérales.

S'adresser à L'Assomption à

J. S. RIVEST, N.P.,
ou à L. J. A. MARSAN, Ecr, ou à
PHINÉAS VIGER, Ecr.
23-s

TAPISSERIES

Notable réduction dans les prix sur les papiers bon marché.

Les soussignés ont constamment en magasin l'assortiment le plus considérable, le mieux choisi et le plus varié de tapisseries qu'il soit possible de trouver à Montréal, consistant en DADOS, BORDURE, FRISES, PAPIERS MARBRÉ, MOIRÉ, CHENE, ERABLE, etc.

Ils invitent donc les personnes désireuses de faire un bon choix de ne pas manquer de venir en juger par elles-mêmes.

Ils tiennent surtout à appeler l'attention des acheteurs sur les notables réductions de prix qu'ils viennent de faire sur les papiers bon marché, qu'ils veulent écouler au plus tôt. Ainsi les papiers de 7, 8 et 9 cents ont été réduits au prix uniforme de 6 cents, avec remises spéciales en sus au commerce.

MM. les marchands de la campagne feront bien de profiter de l'occasion pour acheter des papiers au-dessous du prix coûtant.

FABRE & GRAVEL
219, Notre-Dame

Composé Fluide International

POUR CHAUDIÈRES

Breveté le 5 mars 1877.

PARKER & EVANS

SEULS PROPRIÉTAIRES

504, rue Saint Paul Montréal.

Ce fameux composé économisera du combustible dans une année pour plusieurs fois le prix qu'il coûte.

Il décrasse la chaudière et quand une fois celle-ci est nettoyée, une très petite quantité la tient propre et empêche toute incrustation.

Il n'attaque nullement le fer et dégage une vapeur claire et pure.

Un quart de la dose empêchera les chaudières neuves de s'encrasser aussi longtemps qu'on s'en servira régulièrement. 91 n a

JOHN BURNS

Manufacturier des

Célèbres Fourneaux de Cuisine

FRANÇAIS

BUREAU ET SALLE DE VENTE

No 675 rue Craig, Montreal

VENTE PAR ENCAN

PAR M. HICKS & CIE

VENTE D'OBJETS D'ART DU JAPON.

Aux marchands d'articles de ce genre et au public en général.

Les soussignés ont reçu instruction de la compagnie "Nippon Mercantile Company," de Yeddo, de vendre sans réserve, à leurs salles, Nos 447 et 449 rue Notre-Dame,

Mardi après-midi, le 30 Octobre,

toutes les consignations de

FEUILLETON

LE COLLIER FATAL

DEUXIEME PARTIE.

(SUITE)

D'ailleurs, pourquoi nous mêlerions-nous de cette vilaine affaire ? Nous avons déjà eu assez de rapports avec les juges et les commissaires. Laissons agir la justice.

—Encore faudrait-il l'avertir, M. de la Calprenède t'en saura gré.

—Pour les trois quarts d'un méchant million que ce drôle lui a pris ! Moi, à sa place, j'en ferais volontiers le sacrifice. Au surplus, je vais expédier à terre le cadavre casqué. Le juge de paix de Ploudalmezeau s'en arrangera.

—Il faudra d'abord le retirer.

—C'est à quoi nous allons procéder. Laisse-moi d'abord tenir conseil avec mon scaphandrier. Il est décoiffé maintenant, nous pourrons causer.

Le plongeur, débarrassé de la partie supérieure de son costume, vint à l'appel de Courtaumer, et n'attendit pas d'être interrogé.

—Mon commandant, dit-il, vos hommes viennent de repêcher sur l'arrière de l'embarcation un bout de filin, qui me fait l'effet de tenir par l'autre bout à la ceinture du malchanceux que nous venons de voir au fond de l'eau. Faut que ses camarades soient tout de même de fameuses canailles, pour l'avoir laissé après lui avoir coupé le sifflet.

—Nous allons le retirer, mon garçon. Ça ne le ressuscitera pas, mais au moins nous saurons de quelle paroisse il était.

—J'ai peur que cette paroisse-là n'ait le diable pour patron, mon commandant, car c'est la première fois qu'il se trouve un voleur dans notre métier.

—Et je suis bien sûr que ce sera la dernière. Les coquins n'aiment pas à travailler avec cent pieds d'eau sur la tête.

—Hé ! vous autres, cria Courtaumer aux matelots, attrape à haler et *souquez* dur... pour que ça soit vite fait.

Quatre hommes solides se mirent à tirer sur la corde dont ils avaient ramené à bord le bout flottant.

Courtaumer et Doutrelaise suivaient l'opération avec interêt, car il leur tardait de savoir ce que c'était que ce plongeur clandestin qui avait payé de sa vie un commencement de soustraction sous-marine.

—Mon commandant, dit un vieux matelot qui se tenait derrière eux, voilà le père Guinic qui sort de l'anse de Porsal et qui gouverne son bateau de manière à passer au nord de l'île Verte. C'est lui qui promène les baigneurs, quand il y en a à Porsal. J'ai idée qu'il conduit des étrangers à bord du yacht.

—Je n'attends personne, répondit distraitement Courtaumer.

—C'est singulier ! murmura Doutrelaise.

—Il y quelque chose de plus drôle, reprit Jacques. C'est la manœuvre de ce canot à voiles qui vient sur nous là-bas. Il navigue en zig-zag.

—Il est monté par un seul homme, si je ne me trompe.

—Et cet homme là n'est pas un marin, je t'en réponds. Il tient d'une main la barre et de l'autre l'écoute, mais les deux mains n'agissent pas d'accord, et, pour peu que le vent fraîchisse, il va chavirer. C'est un canotier de la Seine qui aura voulu faire le malin. Tant pis pour lui, s'il tombe à l'eau.

—Il serait charitable d'envoyer deux de tes marins avec une embarcation pour lui donner un coup de main.

—Nous verrons ça tout à l'heure. Procédons d'abord à la levée du corps. Ça vient-il, garçons ?

—Ça vient, mon commandant, répondirent en chœur les matelots qui halaient.

Une minute après, les deux amis virent émerger le noyé, qui se dressa tout droit sur l'eau, comme un dieu marin sortant de son royaume humide. On le hissa dans la chaloupe et on l'y coucha sur le dos.

La glace de son casque réfléchissait les rayons du soleil, et Courtaumer, qui s'était penché sur lui, ne put pas voir sa figure.

—Désarmez-le, dit-il.

—Mon commandant, murmura un des hommes, qui suivait des yeux les évolutions du canot, le Parisien qui court des bordées là-bas s'en va droit sur les cailloux...dans le sud de l'île Verte.

—Laisse-le faire. S'il vient ici pour prendre des bains de mer, il va avoir de l'agrément.

—Voilà le voleur, mon commandant, s'écria le chef d'équipe en achevant de mettre à découvert la tête du cadavre. Ce n'est pas un homme d'ici, heureusement ! Je vous le disais bien que les Bretons ne plongent pas pour prendre l'argent des autres.

—Dieu me pardonne ! murmura Courtaumer, je crois que c'est ce gredin de Matapan.

—Matapan ! répéta Doutrelaise. C'est impossible !

—C'est lui, j'en suis sûr, dit Courtaumer. La mort ne l'a pas tellement changé qu'il soit méconnaissable. Regarde ce masque de satyre...cette barbe noire comme de l'encre...

—Oui, je le reconnais maintenant. Quelle étrange aventure ! Je n'y comprends rien.

—Moi, je comprends parfaitement.

L'infortuné baron avait découvert le secret de M. de la Calprenède, et il s'était promis d'arriver bon premier dans la course aux millions. Il a organisé, sans bruit, une petite expédition à Porsal, et il a profité de son départ clandestin pour te jouer un mauvais tour en inventant cette jolie histoire de duel qu'il a signalée au parquet. C'était assez bien combiné. Seulement, il a mal choisi son associé.

—Ce drôle que j'ai rencontré hier.

—Dis donc, Albert ! ton Anglais du donjon avait-il les oreilles percées ?

—Oui, j'avais oublié de te le dire, mais je m'en souviens maintenant.

—Alors, je le connais. C'est ce chenapan que tu as vu un jour assis à côté de moi aux Champs-Elysées, qui m'a demandé des nouvelles de Matapan, et que j'ai rencontré une autre fois causant avec ton portier.

—Tu as raison... la mémoire me revient...je ne m'explique pas comment j'ai pu oublier cette figure de négrier en retraite.

—Ce n'est pas très étonnant. Le jour où tu l'as rencontré, tu n'as guère eu le temps d'étudier sa physionomie. Sa conversation m'ennuyait et j'ai quitté la place aussitôt que tu es arrivé. Et si, comme je n'en doute pas, c'est lui que tu as revu à Porsal, tu peux être certain qu'il est retourné à Paris.

—Pour voler les joyaux de Matapan. Il s'entendra avec le valet de chambre Malais et...

—Qu'il aille se faire pendre où il voudra. Occupons-nous des restes mortels du baron. Tu conçois que je n'ai pas envie de les conserver comme une relique. Je vais envoyer ce corps à Porsal dans l'état où nous l'avons trouvé. On le consignera à la douane et le maire dressera procès-verbal. Diable ! il faut se mettre en règle avec la justice. Ce crime sous-marin prendra peut-être place dans les causes célèbres.

—Mon commandant, dit un des matelots en montrant le canot qui continuait ses évolutions insensées entre l'île Verte et la côte, cette barque-là va *capoter* d'ici à dix minutes. Le monsieur qui est dedans s'entend à la conduire comme moi à planter des choux.

—Evitons-lui le désagrément de boire à la grande tasse, dit l'ex-lieutenant de vaisseau. Parez le canot, garçons, et allez lui jeter une amarre pour le remorquer jusqu'au yacht.

—Je vais avec eux, ajouta Doutrelaise.

—Très bien ! Moi, je rentre à bord. S'il nous vient des visites, il faut que je sois là pour les recevoir.

—Et Matapan ?

—Il peut bien rester provisoirement sur Bosseven. La chaloupe va me ramener au yacht et reviendra le chercher pour le porter à terre. Dépêche-toi de partir pour tendre la perche à cet imbécile qui manœuvre là-bas. Quelle baderne ! Si nous le laissions se tirer d'affaire tout seul, nous aurions bientôt deux noyés au lieu d'un.

Doutrelaise sauta dans le canot, où quatre rameurs vigoureux l'attendaient, l'aviron en main. Il n'était pas fâché de laisser à Courtaumer le soin de faire transborder, de la chaloupe sur le rocher, le cadavre de Matapan.

L'embarcation fila comme un goëland. Doutrelaise assis à l'arrière n'avait qu'à tenir la barre droite et à suivre des yeux les périlleuses manœuvres du navigateur inexpérimenté qu'il allait secourir.

Cet imprudent personnage courait visiblement à sa perte. Le vent le chassait sur les rochers pointus qui entourent l'île Verte. Deux ou trois fois, déjà, il avait essayé de virer de bord, mais il s'y prenait si mal que sa voile unique *masquait* à chaque tentative. Il paraissait, du reste, avoir renoncé à changer de direction, et il naviguait à la grâce de Dieu.

Ce qui devait arriver arriva. Son canot donna en plein sur une grosse pierre à fleur d'eau qui le creva net, et il s'abattit sur le côté.

—Ah ! mon Dieu ! cria Doutrelaise, le malheureux est à la mer...Poussez ferme, mes amis ; nous le sauverons peut-être.

—S'il est bon nageur, il y a encore une chance, murmura un des matelots, quoique le courant soit dur.

—Je ne le vois plus...il a coulé...

—Alors, il n'en reviendra pas...et il doit être déjà loin.

—Ramez toujours !

Ils n'étaient plus qu'à une dizaine de mètres du bateau qui s'en allait à la dérive, la quille en l'air.

—Le voilà ! il vient de reparaître... encore un effort, et nous le tenons.

Ce moment d'espoir fut court. Une vague qui venait de se briser sur l'écueil, rejetée par le choc, engloutit le naufragé.

—Nous ne pouvons pas le laisser périr, dit Doutrelaise très ému.

A CONTINUER.

La VALERIA empêche la chute des cheveux en trois jours. C'est le résultat de toutes les expériences qu'on en a faites. En vente chez Laviolette & Nelson, rue Notre-Dame, et chez tous les pharmaciens.

Vienna Baking Powder

C. M. Putney

ES. H. & A. S. EWING ont l'honneur d'annoncer qu'ils ont acheté, des exécuteurs testamentaires de feu C. M. PUTNEY, le droit de fabriquer et de vendre la célèbre et renommée VIENNA BAKING POWDER, et qu'elle sera maintenant fabriquée dans toute sa pureté, à leurs moulins, Nos 57 et 61, rue Saint Jacques. On demande la continuation de l'encouragement que le public a déjà donné à cette célèbre poudre.

☞ En vente chez tous les épiciers. 130

OU LA POUDRE A PATISSERIE

A obtenu les premiers prix dans toutes les expositions, à Ottawa en 1879, Toronto en 1880, Montréal en 1880 et 1881 ; Médailles de bronze obtenues à Toronto en 1880, à Montréal en 1881.

Elle est composée d'ingrédients dont on ne peut mettre en doute la salubrité. Depuis nombre d'années, la Cook's Friend possède la première place dans l'estime du public comme un article très utile dans tout ménage et auquel on peut accorder toute confiance.

Manufacturée seulement par le propriétaire de la marque de commerce.

W. D. McLAREN,

55, RUE DU COLLÈGE.

En vente en détail partout. 108

LAROSE---LINIMENT DE FAMILLE

Une guérison certaine pour : Rhumatisme, Mal de Reins, Névralgie, Mal de gorge Enflures, Brûlures, Engelures, Entorses, Cors, Mal de Dents, Mal d'Oreilles, Jointures roides.

Pour CHEVAUX et BESTIAUX

Une guérison certaine pour : Eparvin, Galls, Sweeney, Gourmes, Crevasses, Egratignures, Jointures roides, et Blessures de toutes sortes.

En vente chez tous les pharmaciens,

H SUGDEN EVANS & Co.,
Agents, Montréal.

SIROP DU PRINCE DE GALLES.

Le Sirop du Prince de Galles de Madame Harwood est recommandé par tous les bons médecins et par toutes les mères qui s'en sont servi. Il contient plus de propriétés guérissantes et fortifiantes qu'aucun autre sirop connu.

Les mères qui ne le connaissent pas sont priées d'en référer aux personnes qui ont donné les certificats suivants et qui pourraient être comptés par centaines de même force.

C D MORIN, Propriétaire,
616 rue Ste. Marie.

C. D. MORIN, Ecr
Monsieur,

Pour l'information des personnes qui sont dans mon cas et pour le bien public je désire beaucoup que le présent soit publié. Il y a bientôt trois ans, ayant des enfants malades j'essayai de deux ou trois sortes de sirops sans obtenir aucun soulagement. C'est alors qu'ayant entendu parler du Sirop du Prince de Galles de Madame Harwood je m'en procurai, et depuis ce temps mes enfants sont bien et je crois réellement que si j'avais eu de ce sirop plus vite, plusieurs de mes enfants qui sont morts seraient aujourd'hui en aussi bonne santé que mes autres. En conséquence j'en vend beaucoup et il donne toujours entière satisfaction.

Avec reconnaissance,
DAME LUC TASSE,
Épouse de LUC TASSÉ, Ecr.,
Maître de Poste et Epicier
Côte St. Michel, 28 Avril 1881.

Mr. C. D. MORIN,
Monsieur,

Nous désirons vous remercier sincèrement pour le Sirop du Prince de Galles de Madame Harwood que vous nous avez vendu depuis quatre ans, après avoir essayé de plusieurs autres sirops sans pouvoir empêcher nos enfants de mourir (et nous en avons dix de morts) ayant entendu parler du sirop du Prince de Galles nous en sommes procuré, et ce n'est que depuis ce temps que nous avons pu élever nos enfants qui étaient toujours très maladifs. Il nous est tout-à-fait indispensable et c'est la seule chose qui nous ait réussit.

Nous le recommandons de tout cœur à tout nos amis et nous le considérons comme un véritable trésor et un bienfait pour tous ceux qui ont des enfants malades.

MICHEL CHARBONNEAU,
forgeron,
ET SON ÉPOUSE,
4 Rue Perthuis
Montréal, 9 avril 1881.

CHLORURE DE CHAUX.

Pour blanchir le linge et pour un désinfectant de première classe servez-vous du Chlorure de Chaux préparé par C. D. Morin et vous réussirez. Directions complètes sur chaque paquet. Si vous avez besoin de blanc de céruse achetez-le à la livre, il est moins cher que celui que vous achetez en paquet pour du Chlorure de Chaux. Un mot au sage est suffisant.

LESSI CONCENTRÉ.

Les personnes de la campagne ou autres qui ont besoin de Lessi concentré à la livre en recevront en envoyant cinq cents par livre et en indiquant la Station du chemin de fer ou du Bateau le plus près de chez eux. Directions complètes pour toute sorte de savon envoyées avec chaque paquet. C'est la chose la plus économique que vous puissiez vous procurer.

Adressez,
C. D. MORIN, 616 Ste. Marie,
Montréal.

ELIXIR
VÉGÉTAL BALSAMIQUE
— DE —
N. H. DOWNS

A été éprouvé depuis CINQUANTE-TROIS ANS et reconnu comme le meilleur remède pour la guérison de la CONSOMPTION, les RHUMES, la TOUX, la COQUELUCHE et toutes MALADIES DES POUMONS chez les vieillards ou les jeunes gens:

EN VENTE PARTOUT

PRIX :

25 Cents et $1.00 la Bouteille.

REMEDE DE WIGHT pour la guérison des *cors et desserrures*—Ce remède guérit radicalement les cors et les verrues sans causer la moindre douleur. Il n'est pas corrosif, ne contient aucun acide ou alcali et ne blessera pas la peau la plus délicate. Des cors de 40 ans d'existence qu'aucun remède n'avait pu faire disparaître, ont été guéris par l'usage du *Remède de Wight*. On peut voir, si on le désire, chez le propriétaire, des cors qui ont été enlevés au moyen du *Remède de Wight, pour la guérison des cors et des verrues*. Prix, 50 cts la bouteille. Frites-en l'essai.

Fabriqué seulement par le propriétaire.

G. L. WEIGHT, pharmacien, No 535 rue Saint Joseph, coin de la rue Richmond, Montréal, Canada, et en vente chez les principaux pharmaciens et coiffeurs. Expédié par la malle franc de port sur réception du prix. 588

LE HAIR COLOUR WASH D'ALEX. ROSS donne aux cheveux leur couleur première en deux heures. Ceci est garanti. J. Bryson, 461 rue Saint-Laurent, Montréal, a reçu une provision de ces articles merveilleux. On peut aussi se les procurer directement de A. ROSS, LAMB'S CONDUIT STREET, HOLBORN, LONDRES, ANGLETERRE. 182-a

LA CANTHARIDE est l'ingrédient actif dans la Cantharide de Ross pour faire pousser les cheveux. Envoyée par la poste, $1.00.

CORS—LE CHIROPO D'ALEX. ROSS les enlève en peu de temps. Prix $1.00.

LE DEPILATEUR D'ALEX. ROSS enlève les poils superflus des mains et de la figure sans faire de tort. Par la poste, $1.00.

A BOON TO MEN

Toutes les personnes qui, par suite d'imprudences, d'excès ou d'autres causes, sont faibles, énervées, abattues, physiquement épuisées peuvent se guérir sûrement et permanemment sans avoir recours aux remèdes pour l'estomac. Approuvé par les médecins, le clergé et la presse. Le "Medical Weekly" dit : "L'ancien système de traiter a débilité nerveuse, la décadence physique etc. a été supprimé par le BOLUS MARSTON. Les cas désespérés sûrs d'être ramenés à une pleine et parfaite vigueur, simple, efficace, propre, agréable. Demandez un traité. Consultation gratuite. — Adresse : Marston Remedy Co, 75 Yonge Street, Toronto, Ont. 232-a

AVIS

Pas de produits chimiques employés dans la parfumerie des

=CIGARES=

"Cable"

"El Padre"

— ET —

"Senécal"

Non plus que dans aucune autre marque de Cigares fabriqués par la

Compagnie Manufacturière

DES

Cigares Cable

S. DAVIS & fils

—FABRIQUE DE—
TAPISSERIE
CANADIENNE
WATSON & McARTHUR
—FABRICANTS DE—
Tapisseries de tout prix

depuis la simple tapisserie brune unie jusqu'aux plus belles tapisseries dorées et en relief ; ainsi que Bordures et Dados.

1er prix partout où exposées

Fabrique : 86 et 88, rue des Sœurs Grises
MONTREAL

Echantillons envoyés aux commerçants sur demande. Nommez la *Minerve*.
197 A-R-Ca

SAVON
DE
DARLING

Article de première qualité qui a obtenu un prix d'honneur
AUX EXPOSITIONS !

Il n'est pas nécessaire de faire bouillir le linge ou de faire un travail épuisant lorsqu'on fait usage de ce savon.

Directions complètes sur les enveloppes.

☞ Demandez-le à votre épicier.

—FABRIQUÉ PAR—
DARLING & BRADY
MONTREAL
296-A-C tmn

Peinture,
Vernissage,
Blanchissage,
Pose de Couleurs,
Pose de Tapisserie,
Etc., etc.,

exécutés avec promptitude et avec soin aux plus bas prix.

W. E. POTTER
NO. 611 RUE NOTRE-DAME EST

Kérosine américaine,
Huile de pétrole canadienne,
Huile à machines,
Huile de morue et de phoques,
Graisse pour essieux.

A VENDRE EN GROS PAR
JOHN PAXTON
No 20, rue Saint Pierre, Montreal
14 avril, 1882. 181 a

Huile de Pérole, Huiles à Lubrifier
BENZINE ET GAZOLINE

Tuyaux d'égoût, ventilateurs et chapeaux de cheminée, éviers étamés, briques réfractaires et briques blanches, argile réfractaire, etc., etc,

ALEX. BREMNER
Bureau et Cour, No. 640 rue Craig
242-sm

HUILES A MACHINES
LARDINE
Pour CYLINDRE
ET INSTRUMENTS A PERFORER LE FER

ACCORDÉES :—Médaille d'Or
" —Médaille d'Argent
Et Diplômes

Toutes ces différentes sortes d'huiles sont employées par les premières manufactures du pays, car elles sont les meilleures dont on se soit jamais servi. Demandez la liste des prix.

FABRICANTS :—McCOLL FRÈRES & Cie, Toronto

WANZER

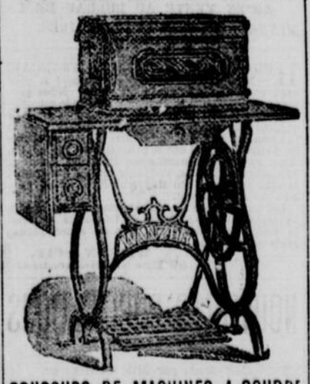

CONCOURS DE MACHINES A COUDRE

Lisez ce qui suit :

1883—Seule médaille d'or décernée à l'exposition du Canada ouverte au monde entier;
1882, TORONTO — Seule médaille décernée en Canada.
1880, MONTRÉAL.—Premier prix et diplôme de première classe.
1881-82—Aucun prix d'accordé à Montréal.
1881 à 1882—Premier prix à toutes les expositions, 200 fois, Dublin, Paris, Philadelphie, en Australie, etc.

Seule fabrique importante en Canada de machines à coudre à bras d'acier.
Garanties pour cinq ans.

WILLIS & CO
102 et 404, rue Notre-Dame
Coin de la rue Saint Pierre, Montréal

N. B.—Salaire ou commission élevé à des agents honnêtes. 14

La Fonderie de Cloches Maneely de Troy

La Compagnie de Cloches Clinton H. Meneely, Troy, N. Y.

fabrique une qualité supérieure de cloches. Les plus anciens ouvriers : la plus grande expérience : le commerce le plus considérable. Attention particulière accordée aux cloches d'églises. Catalogue illustré envoyé franc de port sur la poste. 161-a

GRAVURES, CADRES, ETC.

Simard & Foerster
DOREURS

Fabricants de moulures dorées, imitations de noyer noir, érable et ébène, Corniches et Tringles pour Rideaux

Importateurs de gravures sur acier, photogravures, peintures à l'huile et chromos de toutes sortes en gros et en détail. En stock, un assortiment de glaces Anglaises et Allemandes.

Nos 658 et 665 Rue Craig

P. S.—Cadres de glaces et de gravures refaits à neuf à bon marché. 79 a

UNE nouveauté en fait d'ameublement de salon et la seule que l'on puisse trouver en Canada ou aux Etats-Unis, l'idée première en ayant été fournie par cette maison, est : Un patron de sofa, très-riche, en noyer noir et or, avec magnifiques gravures et figures sculptées supportant le dos, d'une hauteur de sept pieds et six pouces, dos richement rembourré, panneaux du centre et demi-lune richement capitonnées, panneaux formant coin en quart de cercle, couvert en peluche de soie brochée de trois couleurs, savoir : vieil or, cramoisi et bleu de paon, coussins inclinés couvrant chaque extrémité, réversibles et portant quatre gros glands avec riche frange sur le devant. Ce meuble va remplir un besoin qui se fait depuis longtemps sentir dans l'ameublement d'une maison, savoir : un magnifique sofa et un brie-à-brac avec tablettes au-dessus de la rembourrure, susceptible de former, avec de riches ornements, l'un des meubles les plus riches d'un salon ou d'une salle à manger et convenant admirablement à une chambre où il n'y a pas de manteau de cheminée. Le meuble ci-dessus, ainsi que le fauteuil si admiré dans les vitrines de OWEN McGARVEY & FILS, attirent extraordinairement l'attention, et de fait on reconnait que leur assortiment de magnifiques meubles de salon, de salle à manger et bibliothèque est le plus considérable, le meilleur et le meilleur marché de la ville, en tenant compte de la qualité.

Le changement complet apporté dans leur commerce depuis quelques années et d'après lequel il se sont fait une spécialité des genres les plus riches en fait de meubles, comme on a pu s'en convaincre à nos dernières expositions, leur a assuré la clientèle la plus considérable du Canada dans leur genre d'affaires, et comme ils ont l'avantage d'acheter leurs marchandises au comptant, ils sont en mesure d'offrir un meilleur article à un prix beaucoup plus bas qu'aucune autre maison faisant le même commerce. Ils se proposent d'envoyer cette production nouvelle, ainsi que quelques meubles de choix de leur assortiment, à l'exposition de Boston, s'ils peuvent être prêts en temps voulu. Leurs ameublements de salon à $100, $200, $300 et $450, ainsi que leurs ameublements de chambres, de divers modèles, à $75, $100, $150, $300, $200, $450, et l'ameublement qui a remporté le premier prix l'automne dernier, à $750, ne sont pas seulement les meilleurs ameublements de leur assortiment, mais on reconnait que ce sont les meilleur marché offerts jusqu'ici chez OWEN McGARVEY & FILS magasin de meubles en gros et en détail, le plus anciennement établi de cette ville, 7, 9 et 11 rue Notre-Dame Ouest, coin de la rue McGill. 299

J. WRIGHT & CO
Fabricants de
Meubles d'art et d'églises, d'ameublements de banques et de bureaux, de parquets en marqueterie et de toutes sortes de jolis ouvrages en bois,
11 à 17, rue Hermine,
MONTRÉAL

☞ Catalogues illustrés de parquets et marqueterie fournis sur demande. 208 ac

BOIS PUUR ALLUMER LE FEU
EN GROS VOYAGES

A VENDRE aux prix suivants :
Bouts de *Slabs*, le voyage $1.50
Rognures de caisses do 2.00
LIVRÉ A DOMICILE
HENDERSON FRÈRES
Bureau : 130 RUE St-CONSTANT,
Scieries : 312 RUE WILLIAM.
Bureau de Poste, boîte 804.
Commandes reçues par la malle remplies avec ponctualité 14-c

BOIS DE SCIAGE
OFFERT A REDUCTION

Etant dans l'obligation d'enlever tout le bois maintenant empilé dans mon clos de la rue Saint-Bonaventure, j'offre à sacrifices environ 800,000 pieds, consistant en bois à planchers, couvertures, boiseries, assemblages, carrés de bâtiments, etc. Bonne planche en pin pour $10 le mille pieds, 3 pouces pour carrés à $20 le mille pieds, et tout le reste en proportion. Il faut que tout soit vendu d'ici au premier de novembre.

D. PARIZEAU,
Bureau principal : 430 Lagauchetière.

Bois de Sciage
A. HURTEAU et FRERES
No 92, RUE SANGUINET, No 92

Offrent en vente à des prix très réduits un lot considérable de bois de construction de toutes sortes, emboveté et uni, lattes, bardeaux sciés et cendus. 128

DUFRESNE & JODOIN
MARCHANDS DE
BOIS DE SCIAGE
EN GROS ET EN DÉTAIL
CLOS, 484 à 494, RUE SAINT JOSEPH
Coin Sud-Est de la rue Guy
Bureau, 496 Rue Saint Joseph

Nous offrons spécialement en vente dans le moment, un million de pieds de pruche de 1 et 3 pouces d'épaisseur, ainsi que des madriers de pouces d'épinette sèche et de qualité extra. —221

J. B. Mantha & Cie
10, 12, 14 et 16
Rue Saint Charles-Borromee
MONTRÉAL.
FABRICANTS de PORTES et CHASSIS

Ont toujours en mains des PORTES, des CHASSIS et LUCARNES faits d'avance, Moulures, Cadres, Plinthes, Tournage et Découpage de tous les patrons.

Grande et puissante chaufferie sur un système amélioré : aussi moulin à blanchir, à emboveter et à scier.

☞ Toutes les commandes exécutées avec ponctualité, et qualité d'ouvrage supérieure. 41 ac

Lavoie & Lefebvre
PEINTRES

Ont et remerciant leurs pratiques et le public en général de l'encouragement que l'on a bien voulu leur donner jusqu'à ce jour, profitent de l'occasion pour leur annoncer qu'ils sont prêts à exécuter toutes sortes d'ouvrages en peintures, tels que :

Décorations, dados et imitations, blanchissage, vitrage, etc.
Spécialité pour la pose des papiers en décoration et dados.

Le tout exécuté avec garantie, sous le plus court délai et à des prix qui défieront la compétition. 5.

156, rue Saint Lauren,
MONTRÉAL

VIENT D'ÊTRE BREVETÉ.
EN VENTE PARTOUT
Le Sommier Elastique Demi-Circulaire
Garanti durer 50 ans

Au magasin en gros du breveté 44 Rue SAINT-JACQUES OUEST

Quand ce lit se détend, on peut le resserrer dans un instant. 289-a-c

Lacoste & Cie

Fournisseurs de chemins de fer, propriétaires des forges "Alpha," agents de Kraschelle et Bourgeois.

Ateliers : coin des rues Saint-Charles Borromée et Vitré. Bureau principal, No 53 rue Notre-Dame Est, Montréal.

Machines de seconde main à vendre à bonne composition.

1 tour pour engin 8 pieds | 2 drilles pour engin
1 " " 20 | 1 planeur 8 pieds
2 machines à tarauder | 1 presse et couteau
20,000 vis, tête carrée.

☞ On achète et on vend des machines de seconde main.

Réparations exécutées sous le plus court délai

J. W. Patterson & Cie
Fabricants et commerçants de toute sorte de
MATERIEL POUR TOITURES

Feutre goudronné, Toile goudronnée, Ciment, Goudron, Gravois, pour toitures et allées, Résine, Poix, Bitume et Etoupe

☞ Toute commande promptement remplie au
No 47 RUE MURRAY
MONTREAL.

A. SICOTTE
FERBLANTIER et PLOMBIER
Et Ouvrier dans les Appareils à Gaz
POSEUR DE
Fournaises à air chaud, de Baignoires de Cabinets, et couvreur en Ferblanc. Tole galvanisée, Conducteurs de Tuyaux métalliques, etc.
331, — Rue Saint Laurent, — 331
MONTRÉAL 110

Chemin de Fer Intercolonial

ARRANGEMENTS D'AUTOMNE

A partir du 15 Oct. 1883, les trains-express directs à passagers feront le service tous les jours (les Dimanches exceptés), comme suit :

Partant de la Pointe-Lévis	8.00	A.M.
Arrivant à Rivière-du-Loup	12.15	P.M.
" Cacouna	12.41	"
" Trois-Pistoles	1.22	"
" Rimouski	3.07	"
" Little Metis	4.03	"
" Metapédia	6.55	"
" Campbellton	7.23	"
" Dalhousie	8.00	"
" Bathurst	9.50	"
" Newcastle	11.32	"
" Moncton	2.05	A.M.
" Saint-Jean	6.00	"
" Halifax	10.00	"

Ces trains correspondent à la jonction de la Chaudière avec les trains du Grand Trone partant de Montréal à 10 heures p.m., et, à Campbellton avec le vapeur *Admiral*, qui part les mercredis et samedis matin pour Gaspé, Percé, Paspebiac, etc.

Les trains pour Halifax et Saint-Jean se rendent à destination le dimanche.

Le char Pullman qui part de Montréal les Lundi, Mercredi et Vendredi, se rend directement à Halifax, et celui qui part les Mardi, Jeudi et Samedi se rend à Saint-Jean.

☞ On peut se procurer des billets au prix des excursions, pour le trajet direct, par chemin de fer et bateau, à tous les endroits dans le bas du fleuve, Metapedia, Ristigouche, Baie des Chaleurs, Gaspé, Ile du Prince-Edouard et à tous les endroits des provinces maritimes.

Pour billets de passage et informations concernant les prix de passage, taux du fret, le service des trains, etc., s'adresser à

G. W. ROBINSON,
Agent des passagers et du fret pour la division de l'Est,
No 136, rue Saint Jacques (en face du St Lawrence Hall), Montréal.

D. POTTINGER,
Surintendant en chef.
Moncton, N. B., 20 Oct 1883.

CHEMIN DE FER
Canadien du Pacifique
DIVISION EST

L'ancienne ligne toujours la première !
—DE—
MONTREAL à OTTAWA
En Deux Heures
ET CINQUANTE-CINQ MINUTES

ARRANGEMENTS d'ETE
A PRENDRE EFFET
LUNDI, LE 9 JUILLET 1883

Heures des arrivées et départs	Express local	Express rapides	Express local
Dép. de Montréal	7.00 a. m	8.45 a. m	4.30 p. m
Arrivée à Ottawa	11.20 a. m	11.40 a. m	8.31 p. m
Départ d'Ottawa	8.15 a. m	4.30 p. m	6.40 p. m
Arrivée à Montréal	12.15 p. m	7.25 p. m	10.40 p. m

La grande route du Canada pour les paysages comprenant les trains à passagers les plus magnifiquement équipés du monde et les plus magnifiques voitures-salons de l'Amérique.

Correspondance à Ottawa avec les trains allant et venant de Brockville, Perth, Pembroke et tous les points de la vallée du haut de l'Ottawa.

☞ Pour renseignements complets concernant les heures de départ et d'arrivée des trains d'entier parcours et de parcours local, les billets, les sièges dans les voitures-salons, etc. s'adresser au bureau de la Compagnie, à Montréal pour la vente des billets,

NOUVEAU BUREAU pour les BILLETS :
134, RUE SAINT-JACQUES
au bureau pour la vente des billets à l'hôtel Windsor, aux Casernes de la porte Québec, aux bureaux d'Hochelaga et du Mile-End.

GEO. W. HIBBARD,
Asst. Agt Gén. des Pass.
W. C. VANHORNE, Gérant-Général. ARCHER BAKER, Surint. Général.

Vermont Central
ROUTE ANCIENNE, COURTE ET SURE

Quatre trains-express partent tous les jours pour New-York. Des chars dortoirs Pullman et Wagner sont attachés à ces convois.

Trois trains-express partent aussi tous les jours pour Boston. Des chars Pullman, chars-palais et chars-dortoirs sont attachés à ces convois.

TRAINS PARTANT DE MONTRÉAL

7.15 A. M. Express du jour pour Troy, Albany, New-York, Springfield, et Boston, *via* Fitchburg, pour Waterloo.

8.00 A. M. Express du jour limité pour Boston *via* Concord, Manchester, Nashua, Lowell, arrivant à Boston à 6.10 p. m., et à New-York *via* W. R. Junction et Springfield, à 11.30 p.m.

3.20 P. M. Pour Waterloo et Magog.

3.20 P. M. Express de nuit pour New-York *via* Troy, arrivant à New-York à 6.45 le matin suivant.

7.30 P. M. Express de nuit pour Boston arrivant *via* Lowell à 8.30 a. m. et *via* Fitchburg, à 9.00 a. m. pour Greenfield, Northampton, Holyoke et Springfield, sans changements de chars; à New-London, Northfolk, New-Haven et New-York.

ALLANT AU NORD

L'express de nuit quitte New-York *via* Troy à 6.30 P.M., arrivant à Montréal à 8.25 A. M.

L'express du jour laisse New-York à 8 a. m., Troy à 1.30 p.m., arrivant à Montreal à 9.55 p.m.

L'express du jour quitte Boston *via* Lowell à 9.00 A. M. *via* Fitchburg à 8 a. m., arrivant à Montréal à 8 P. M.

L'express de nuit quitte Boston à 8 P.M., *via* Lowell à 6 P. M., *via* Fitchburg, et New-York à 4.30 P. M. *via* Springfield, arrivant à Montréal à 10 A. M. Ce train arrête à St Albans 30 minutes pour déjeuner.

Pour billets de passage et taux du fret, s'adresser au bureau du chemin de fer Vermont Central, 136 rue Saint Jacques.

A. C. STONEGRAVE, agent des passagers pour le Canada.
Bureaux à Boston : 260 rue Washington.
Bureau à New-York : 271 Broadway.

J. W. HOBART,
Surintendant-Général.
S. W. CUMMINGS,
Agent-Général des passagers.

Chemin de Fer du Sud-Est
—ET—
"Montreal and Boston Air-Line"

La seule route directe et la plus courte pour BOSTON, Worcester, Providence, et toutes les villes de la Nouvelle Angleterre.

La seule route directe et la plus courte de Montréal à travers les MONTAGNES BLANCHES pour PORTLAND et OLD ORCHARD BEACH, *via* FABYANS et la Passe des MONTAGNES BLANCHES.

Les trains partent de Montréal comme suit :

9.00 A. M.—Express des Montagnes Blanches avec char-salon, pour Portland et Old Orchard Beach, arrivant à Portland à 8.15, et à Old Orchard à 8.45 p. m.

9.00 A.M.—Express de jour, avec chars palais, pour Concord, Manchester, Nashua, Lowell, Boston, etc.

5.10 P. M.—Samedis exceptés—Train local pour Newport, Knowlton, Saint-Césaire, Farelighsburg et toutes les stations intermédiaires, correspondant directement avec les trains pour Springfield et tous les points sur la ligne de la rivière Connecticut.

2.00 P.M.—Samedis seulement—Train local pour Newport, Knowlton, Saint-Césaire, Farelighsburg et les stations intermédiaires.

7.30 P.M.—Express de nuit pour Boston et tous les points de la Nouvelle Angleterre, avec char-dortoir Pullman.

Ce train n'arrête qu'aux principales stations, excepté les samedis, où il s'arrêtera à toutes les stations sur la ligne.

Les passagers pour Springfield et les endroits sur la rivière Connecticut partiront les Samedis par le train de 2.00 hrs p. m. Pour Waterloo, Bedford et Saint-Césaire à 7.30 hrs p.m.

Bagages enregistrés pour les principales villes de la Nouvelle-Angleterre et acceptés par les officiers de douane à la gare Bonaventure.

Pour les billets et tous renseignements, s'adresser au No 202, rue Saint Jacques, à l'Hotel Windsor et à la gare Bonaventure.

J. A. MACKINNON,
Gérant-général.

Dampfschiff, Rhederei, Hansa
Compagnie de Paquebots Hansa, de Hambourg.

Le vapeur *Grosbrook* fera voile de Montréal pour Anvers et Hambourg, via le Havre, où la cargaison est suffisante, vers le 27 octobre.

Pour le fret et autres informations, s'adresser à E. Lacroix et Ane, Bolten, Hambourg ; à Grisar et Marsily, Anvers ; à Harlog & Cie, Le Havre et Paris, ou à

Wm. DARLEY BENTLEY,
288-j 317, Rue Saint-Paul, Montréal

SEULE LIGNE DIRECTE
POUR LA FRANCE
Compagnie Générale Transat